L'ALMANACH
JUDICIAIRE, AGRICOLE
ET MUNICIPAL
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC
POUR
L'ANNÉE **1876**
BISSEXTILE
QUATRIÈME ANNÉE.

Lf 21 37125

ANNUAIRE JUDICIAIRE, AGRICOLE ET MUNICIPAL

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1876

L'ALMANACH

JUDICIAIRE, AGRICOLE

ET MUNICIPAL

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR

ANNÉE **1876** BISSEXTILE

QUATRIÈME ANNÉE.

QUÉBEC:
IMPRIMERIE AUGUSTIN COTÉ ET Cie
41, *rue Sainte Anne.*

1875.

T. ELZ. GREFFARD,

IMPORTATEUR DE NOUVEAUTÉS,

33, RUE DE LA COURONNE, 33,

SAINT-ROCH.

Les Dames trouveront à mon établissement un assortiment de MARCHANDISES SÈCHES DE PREMIÈRE CLASSE, qui leur donnera satisfaction sous tous les rapports. Un grand choix

D'ETOFFES A ROBE, MERINOS, ALPACAS,

ETOFFE DE DEUIL, CREPE, Etc.

Le Département des Messieurs est toujours bien assorti, les

DRAPS, CASIMIRS et TWEEDS,

viennent des meilleures manufactures.

Un tailleur d'une haute expérience est attaché à l'établissement. Tout ordre qui sera donné sera exécuté avec ponctualité et avec certitude de satisfaire les plus difficiles.

☛Une visite est respectueusement sollicitée.

CONDITIONS LIBÉRALES.

PRIX TRÈS-AVANTAGEUX.

T. ELZ. GREFFARD,

No. 33, *rue de la Couronne*

N. S. HARDY,

Libraire-Importateur,

4,—RUE NOTRE-DAME,—4,

Basse-Ville, Québec.

A TOUJOURS EN MAINS UN GRAND ASSORTIMENT DE

Calices, Ciboires, Burettes,
Chandeliers, Croix de procession,
Cœurs, Reliquaires,
Vases pour l'eau baptismale,
Bénitiers pour églises et sacristies,
Chasubles, Etoles, Franges,
Galons en soie, or et argent,
Livres de prière français et anglais,
Livres d'écoles,
Papeteries, Ardoises,
Statues, Vases,
Fournitures pour fleurs, Cierges,
Vins blancs, O'Porto,
Sherry, Bordeaux, Genièvre,
Vins de messe analysés,
Vin Quinine, etc., etc., etc.

Agent pour les CLOCHES de la maison MEARS, de Londres.

Comput Ecclésiastique.

Nombre d'Or, 15.	Lettre Dominicale, bA.
Epacte, IV.	Indiction Romaine 3.
Cycle Solaire,	Période Julienne.

Jeunes d'Obligation.

1o. Les Quatre-Temps, qui tombent cette année les 8, 10 et 11 mars ;—les 7, 9, et 10 juin ;—les 20, 22 et 23 septembre ;—les 20, 22 et 23 décembre. 2o. Le Carême tout entier, excepté les Dimanches. 3o. Tous les mercredis et vendredis de l'Avent. 4o. Les Vigiles de Noël, de la Pentecôte, des SS. Apôtres Pierre et Paul, de l'Assomption et de la Toussaint.

Jours maigres ou d'abstinence.

1o. Tous les jours des Quatre-Temps de l'année. 2o. Tous les vendredis de l'année. 3o. Les jours des Vigiles où l'on observe le jeûne. 4o. Le mercredi des Cendres et les trois jours suivants. 5o. Tous les mercredis, vendredis et samedis, des cinq premières semaines du Carême. 6o. Le Dimanche des Rameaux et les six jours de la Semaine Sainte. 7o. Tous les mercredis et vendredis de l'Avent

Temps ou la célébration des mariages n'est pas permise.

Depuis le premier Dimanche de l'Avent jusqu'à l'Epiphanie inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au Dimanche de la Quasimodo inclusivement.

Eclipses durant l'année 1873.

Il y aura cette année deux Eclipses de Soleil et deux de Lune, visibles à Québec, comme suit :

I. Eclipse partielle de Lune, les 9 et 10 de mars.

Premier contact de la Pénombre,	le	9, à 11 h. 12 m.	du soir.
Premier contact de l'ombre,	le	10, 0 h. 21 m.	du matin.
Milieu de l'Eclipse,	"	1 h 36 m.	"
Dernier contact de l'ombre,	"	2 h. 36 m.	"
Dernier contact de la pénombre,	"	4 h. 1 m	"

Grandeur de l'Eclipse 0.295, le diamètre étant 1.

II. Eclipse annulaire de Soleil, le 25 mars, elle sera visible comme partielle à Québec.

Commencement à	4 h	1¾ m.	du soir, temps moyen.
Milieu	5 h.	0 m.	" "
Fin	5 h.	58 m.	" "

Grandeur de l'Eclipse 0.498, le diamètre du Soleil étant 1.

III. Eclipse partielle de Lune le 3 septembre, invisible à Québec.

IV. Eclipse totale de Soleil le 17 de septembre, invisible à Québec. Elle sera visible sur une grande partie de l'océan pacifique au sud de l'Equateur et en Australie.

Saisons.

Le Printemps commence le 20 mars, à 7 heures 15m. du soir.
L'Eté commence le 21 juin, à 4 heures 15 minutes du soir.
L'Automne commence le 23 septembre, à 6 heures 15m. du matin
L'Hiver commence le 22 décembre, à 0h. 15 minutes du matin.

Fêtes légales.

1er janvier, la Circoncision de N. S.
6 do l'Epiphanie.
1er mars, les Cendres.
25 mars, l'Annonciation.
14 avril, Vendredi Saint.
17 avril, Lundi de Pâques.
25 mai, l'Ascension.
24 mai, Naissance de la Reine.
15 juin, Fête-Dieu.
29 juin, SS. Pierre et Paul.
1er novembre, la Toussaint.
8 déc., l'Immaculée Conception.
25 do Noël.

Et tout jour fixé par proclamation royale ou par proclamation du Gouverneur comme jour de pénitence ou d'action de grâces.

A. BÉLANGER,
DOREUR
ET MARCHAND DE MIROIRS
ET CHROMOS,
9, rue et Faubourg St.-Jean.
TOUJOURS EN MAINS :
Glaces de Miroir richement encadrées.

JOSEPH DONATI,
HORLOGER, BIJOUTIER,
21, RUE ET FAUBOURG ST.-JEAN.
On trouvera toujours à cet établissement un assortiment considérable et choisi de **Montres, Horloges, Bijoux**, etc., etc.
Les Montres, Horloges et Bijoux, seront réparés avec une attention toute particulière.

M. BOYCE,
EPICIER,
A constamment en mains épiceries de choix.
THE, VINS, LIQUEURS,
ETC., ETC., ETC,
7, Rue St.-George, Faubourg St.-Jean, Québec.
Une spécialité en Beurre de choix.

E. TREMBLAY & Cie.,
MARCHANDS-ÉPICIERS,
Coin des rues Desfossés et de l'Eglise, St.-Roch.
CONSTAMMENT EN MAINS :
VINS ET LIQUEURS,
EPICERIES,
Spécialité en général concernant cette branche de commerce.
EN GROS ET EN DETAIL.

Janvier.

Les jours croissent de 1 heure 5 minutes.

Premier quartier, le 4, à 10h. 38m. du matin.	Dernier quartier, le 18, à 4h. 4m. du matin.
Pleine lune, le 11, à 1h. 38m. du matin.	Nouvelle lune, le 26, à 8h 56m. du matin.

Jours de l'année.			
1	1	Samedi.....	CIRCONCISION, d'obligation.—Mort de De M. Vaudreuil, gouverneur, 1725.
2	2	DIMAN...	Dans ce mois, rapport du Secrt.-Trés. à l'Auditeur des comptes de la Province. (*Code, art.* 168.)—Le Secrétaire-Trésorier de comté devra préparer avant le 8, une liste des terrains endettés, fournie par le secrétaire du Conseil local. (*Code, art.* 998.)—Avis public de vente de terres par le conseil, avant le premier lundi de mars.
3	3	Lundi.....	S. Geneviève.—Cour Supér. au Trois-Rivières.—Tremblement de terre en Canada, 1663.
4	4	Mardi.....	Mort de Sir Geo. Prevost, à Londres, 1816.
5	5	Mercredi..	S. Télesphore.
6	6	Jeudi.....	EPIPHANIE.
7	7	Vendredi	S. Lucien.—Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle), à Terrebonne.—Cour de circuit à Sorel et Ottawa, (comté).
8	8	Samedi....	Sessions générales de la Paix à Québec.—Cour criminelle à Ste.-Scholastique.
9	9	DIMAN...	
10	10	Lundi.....	Cour de circuit à Carleton.—Sir Chs. Bagot arrive en Canada, 1842.—Election des conseillers municipaux.—Assemblée à 10 h. A. M., au lieu fixé pour les séances du Conseil.—Ils prêteront serment.
11	11	Mardi.....	S. Hygin —Le Marquis de Beauharnois, gouverneur, 1726.
12	12	Mercredi..	Mort de Marguerite Bourgeois, 1700.
13	13	Jeudi.....	Cour de circuit à Argenteuil.—Cour du Banc de la Reine (au criminel) à la Malbaie.—Cour Supérieure, Sorel.—Arrivée des premiers colons anglais en Amérique, 1632.
14	14	Vendredi	S. Hilaire.—A la prochaine session le Conseil Municipal choisit le Maire, qui doit savoir lire et écrire, et qui prêtera serment d'office. (*Code, art.* 333.)
15	15	Samedi....	S. Paul, (ermite.)
16	16	DIMAN...	S. NOM DE JÉSUS.—Kingston érigé en évêché, 1826.

11	11	Mardi.....	S. Hyg...
12	12	Mercredi..	Mort de Marguerite Bourgeois, 1700.
13	13	Jeudi.....	Cour de circuit à Argenteuil.—Cour du Banc de la Reine (au criminel) à la Malbaie.—Cour Supérieure, Sorel.—Arrivée des premiers colons anglais en Amérique, 1632.
14	14	Vendredi	S. Hilaire.—A la prochaine session le Conseil Municipal choisit le Maire, qui doit savoir lire et écrire, et qui prêtera serment d'office. (*Code, art.* 333.)
15	15	Samedi....	S. Paul, (ermite.)
16	16	DIMAN...	S. Nom de Jésus.—Kingston érigé en évêché, 1826.
17	17	Lundi.....	S. Marcellin.—Cour de circuit à Québec, Bagot et Drummond, au comté d'Ottawa, à Buckingham.
18	18	Mardi.....	Chaire de S. Pierre à Rome.—Dans les trente jours de son entrée en fonction. (*Code, art.* 142), le conseil nommera son Secrétaire qui devra prêter serment et donner cautions. (*Ibid*, 145 et 146.—Cour de circuit à Richmond, Berthier et Baie Saint-Paul.
19	19	Mercredi .	
20	20	Jeudi.....	S. Fabien.—Cour de circuit à Shefford.—Cour du Banc de la Reine (criminelle), à Ottawa.
21	21	Vendredi.	S. Agnès.
22	22	Samedi....	S Vincent.—Cour de circuit à Saint-Hyacinthe, Danville.
23	23	DIMAN...	S. Raymond.—Incendie du Château Saint-Louis, 1834.—Le Secrétaire-Trésorier doit transmettre, avant le 31 de ce mois, à l'Auditeur des comptes de la Province, un tableau de la valeur des biens de la corporation, des sommes dues, du montant des taxes, etc. (*Code, art.* 168.)
24	24	Lundi.....	
25	25	Mardi.....	Conversion de S. Paul.
26	26	Mercredi..	Incendie de l'Arsenal, à Québec, 1816.
27	27	Jeudi.....	S. Jean Chrysostôme.—Cour de circuit à l'Assomption, Brome, Beauce, Saint-Vital de Lambton et Maskinongé.—M. d'Argenson, gouverneur, 1657.
28	28	Vendredi.	
29	29	Samedi....	S. François de Sales.—Arrivée de Lord Elgin en Canada, 1847.—Mort de George III, 1820.
30	30	DIMAN...	S. Martine.—Incendie du Palais de Justice à Québec, 1873.
31	31	Lundi.....	S. Pierre Nolasque.

BLONDEAU & DROUIN,
LIBRAIRES,
44½, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH,
A côté du Bureau de Poste, vis-à-vis la Caisse d'Economie,

Offrent constamment en vente la plus magnifique collection de livres de science, d'art, de piété, d'amusement, d'école, de papeterie d'utilité, de fantaisie, de deuil, de bustes, statuettes, bénitiers, etc., etc.

Commandes pour **Livres, Vin, Cierge, Hosties,** etc., remplies ponctuellement.

DE LA BASE CHRONOLOGIQUE DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

La plupart de nos lecteurs sont habitués, sans doute, à supputer les temps selon la chronologie vulgaire, qui place la naissance de J.-C. en l'an du monde 4000, et compte 1845 années depuis cet événement. Or, il n'est pas douteux aujourd'hui que ces chiffres ne soient inexacts ; le premier surtout est en erreur de dix siècles au moins. Il existe deux systèmes de chronologie générale très-différents l'un de l'autre, et qui se fondent également sur les indications de la Bible ; ce qui revient à dire que ces indications présentent des obscurités de telle nature, qu'elles se prêtent aux interprétations les plus opposées. En faisant la somme des âges patriarcaux de père en fils, le texte hébreu, suivi en cela par la Vulgate, compterait 4,000 ou 4,004 entre la création et l'ère chrétienne ; mais la version grecque des Septante, faite trois siècles avant J.-C. par des docteurs juifs, qui travaillaient sur le texte officiel des Livres saints, étend cet intervalle jsqu'à 5,200 ans environ. D'après le texte hébreu actuel, il ne se serait écoulé entre le déluge et notre ère que 2,356 ans ; les Septante admettent un intervalle de 2,986 ans, tout au moins. Or, il est manifeste que le texte officiel traduit par les Septante devait porter des chiffres différents de ceux qu'on lit dans le texte actuel ; car on ne concevait pas pourquoi les traducteurs auraient changé ces chiffres, et encore moins comment ils auraient pu faire adopter les leurs universellement et sans aucune réclamation. De plus, la version grecque se trouve, quant aux temps postérieurs au déluge, d'accord avec le texte samaritain ; d'accord avec l'historien Flavius Josèphe, qui a composé son ouvrage des *Antiquités Judaïques* sur le texte conservé dans le temple ; d'accord enfin avec tous les monuments sérieux de l'histoire profane. La chronologie des Septante doit donc faire foi dans son ensemble. Toutefois, il faut remarquer que les diverses sources qui nous l'ont transmise présentent quelques désaccords entre elles, et que l'intervalle compris entre la création et l'ère chrétienne flotterait entre 5,199 et 5,508 ans. On peut admettre un *minimum* de 5,200 environ, et c'est ce nombre qu'on a adopté dans le Martyrologe.

Quant au nombre d'années écoulées depuis la naissance de J.-C., il y a sur ce point une légère incertitude qui peut aller jusqu'à cinq ans. Il est probable que cette naissance n'a pas eu lieu dans l'année qu'on a prise pour l'origine de l'ère chrétienne, et il n'y a rien d'avéré quant à la différence ; mais le système qui paraît le plus plausible place la nais-

G. LAMONTAGNE,

HORLOGER ET BIJOUTIER,

Coin des rues du Pont et du Roi, Saint-Roch, Québec.

Toujours en mains, Montres, Chaînes, Jones, Bagues, Pendules, etc., etc. Montres, Pendules et Bijouteries réparées avec soin et garanties.

sance de J.-C. en l'an 5 de cette ère ; de sorte qu'en admettant que J.-C. ait vécu parmi les hommes jusqu'à l'âge de 32 ou 33 ans, sa mort aurait eu lieu en l'an 37 de ce qu'on appelle l'ère chrétienne. Une pareille incertitude ne doit pas étonner, si l'on considère que les chrétiens eux-mêmes n'ont que très-tardivement daté l'histoire en la rapportant à la naissance de J.-C. ; que l'ère de l'Incarnation n'a été introduite que dans le sixième siècle, par un moine Italien nommé *Denys le Petit*, et que son usage n'est devenu universel qu'à l'époque et par la volonté de l'empereur Charlemagne.

—L'année 1868 étant bissextile, le mois de février comptait 29 jours, et comme il avait commencé par un samedi, il y a eu cinq samedis dans le mois le plus court de l'année. Le même fait se présentera dans 28 ans, en 1896. A l'année bissextile, 1872, il y a eu cinq jeudis en février ; en 1876, il y aura cinq mardis ; en 1880, cinq dimanches et ainsi de suite, avec un recul de deux jours dans la semaine pour chaque année bissextile pendant sept périodes consécutives, jusqu'en l'année 1896 où février commencera encore par un samedi.

La Fête des Rois.—C'est le 6 janvier, on le sait, que tombe la fête de l'Epiphanie ou des Rois, qui marque le jour où le Christ commença à se faire connaître aux Gentils et où les quatre Mages vinrent l'adorer.

En France, cette fête a conservé toute sa popularité, et l'antique usage de manger en famille le gâteau traditionnel ne paraît pas près de s'éteindre. Dans la Beauce, on soupe généralement la veille des Rois. Le président du repas est toujours la personne la plus considérée d'entre les convives. Avant d'entamer le gâteau on fait mettre à table un jeune garçon, et la première part une fois coupée, le président dit : *Febé* (la fève). L'enfant répond en se levant : *Domine*. Cette part est mise en réserve et on la donne au pauvre qui vient la demander dans les termes suivants :

Honneur à la compagnie
De cette maison.
A l'entrée de votre table
Nous vous saluons.
Nous sommes venus d'un pays étranger
Dedans ces lieux ;
C'est pour vous faire la demande
De la part à Dieu.

La charitable tradition de la part à Dieu existe encore dans d'autres contrées de la France, quelquefois sous une autre forme, mais presque partout elle se traduit par des aumônes au profit des pauvres.

Février.

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

Premier quartier, le 2, à 9h. 8m. du soir.	Dernier quartier, le 17, à 0h. 11m. du matin.
Pleine lune, le 9, à 1h. 2m. du soir.	Nouvelle lune, le 25, à 1h. 35m. du matin.

32	1	Mardi......	Personne ne doit chasser, prendre, ni tuer élan, renard, caribou, chevreuil, ni lièvre, du premier de février au premier de septembre.
33	2	Mercredi..	Purification de la B. V. M —Cour Supérieure à Québec.—Cour de circuit à Saint-François, Montcalm, Verchères et Missisquoi.—Les capitaines de milice doivent faire le rôle de la milice dans le cours de ce mois —Session du conseil local.—La Salle au Mississipi, 1682.
34	3	Jeudi......	S. Blaise.—Cour de circuit à Terrebonne et à Hébertville.
35	4	Vendredi.	S. André Corsin.—Sessions générales de la paix à Montréal.
36	5	Samedi.....	S. Agnès.—Cour de circuit à Bedford.—Grand tremblement de terre en Canada en 1663.
37	6	DIMAN ..	Fondation d'Halifax.
38	7	Lundi......	Cour de circuit à Arthabaska.—Cour Supérieure à Saint-François.
39	8	Mardi.	S. Jean de Matha.—Cour de circuit à Saint-Thomas, Kamouraska, Saint-Christophe, Sainte-Croix, Chicoutimi, New-Carlisle, Terrebonne, Ottawa.
40	9	Mercredi ..	S. Apolline.—Fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, 1637.—Le Canada cédé à l'Angleterre, 1763.
41	10	Jeudi......	Cour de circuit à Montréal et à Joliette.—Cour Supérieure à Bedford.—Union des Canadas, 1841.
42	11	Vendredi.	S. Sévérin.—Cour de circuit à Stanstead.—Lord Sydenham, gouverneur, 1840.
43	12	Samedi	Cour Supérieure à Arthabaska, New-Carlisle.
44	13	DIMAN...	Septuagésime.

45	14	Lundi......	Cour criminelle à Chicoutimi, Bonaventure.—Cour Supérieure à Chicoutimi, Montmagny, Kamouraska, Terrebonne, Ottawa, Bonaventure.

41	10	Jeudi.....	Canadas, 1841.
42	11	Vendredi.	S. Sévérin.—Cour de circuit à Stanstead.—Lord Sydenham, gouverneur, 1840.
43	12	Samedi....	Cour Supérieure à Arthabaska, New-Carlisle.
44	13	DIMAN...	SEPTUAGÉSIME.
45	14	Lundi.....	Cour criminelle à Chicoutimi, Bonaventure.—Cour Supérieure à Chicoutimi, Montmagny, Kamouraska, Terrebonne, Ottawa, Bonaventure.
46	15	Mardi.....	S. Onésime.—Cour de circuit à Rouville.—Fondation de l'Hôtel-Dieu à Montréal, 1644.
47	16	Mercredi.	
48	17	Jeudi.....	Cour du Banc de la Reine (criminelle), à Bedford.—Cour Supérieure à Montréal et à Joliette.
49	18	Vendredi.	S. Siméon.
50	19	Samedi....	Cour du Banc de la Reine (criminelle), à Arthabaska.
51	20	DIMAN...	SEXAGÉSIME
52	21	Lundi.....	Conseil Supérieur établi à Québec, 1663.—Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle) à Joliette, Nelsonville.—Cour de circuit à Québec, l'Islet.
53	22	Mardi.....	Chaire de S. Pierre à Antioche.
54	23	Mercredi..	S. Pierre Damien.—Cour Supérieure à Saint-Hyacinthe.—Cour de circuit à Coaticooke.
55	24	Jeudi.....	Cour de circuit à Yamaska.
56	25	Vendredi..	S. Mathias.—Cour de circuit au Bassin de Gaspé.—Etablissement de l'école des sourds-muets à Québec, 1832.
57	26	Samedi....	
58	27	DIMAN...	QUINQUAGÉSIME.—Départ de Lord Gosford, 1838.—Sir John Colborne, administrateur, 1838.
59	28	Lundi.....	L'Association de la Propagation de la Foi établie à Québec, 1837.
60	29	Mardi.....	

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie.,

JOURNAUX D'ÉCOLE.—En vente à cet établissement PAPIER RÉGLÉ avec entête imprimée pour la confection de Journaux d'Ecole.—Papeterie, etc., etc.

FÉVRIER.

Nous extrayons le passage suivant d'une brochure intitulée : " La question liturgique, etc.

" D'après l'usage de plusieurs langues vivantes, et de la langue française en particulier, quand on dit *vendredi*, chacun sait que l'on veut parler d'un des jours de la semaine ; mais beaucoup de personnes ignorent peut-être que ce nom, d'origine tout idolâtre, est précisément le nom du jour que le paganisme consacrait au culte de Vénus, déesse de la volupté : *vendredi* ou *dies Veneris*, jour de Vénus.

" Si le christianisme n'a pas entièrement répudié ce mot, il a fait plus : il l'a flétri en le donnant au vice ; et dans son langage liturgique, il l'a remplacé par *feria sexta ;* sixième jour de la semaine. Dès lors, le nom de *Vénus* ne parut plus dans la langue officielle de l'Eglise latine. Les lexiques eux-mêmes, quand il s'agit de *vendredi*, par respect pour les grands souvenirs que ce jour rappelle, excluent et effacent l'idée de *Vénus*, en traduisant le mot *vendredi* par cette périphrase latine : *Dies sacra Christi patientis*, jour sacré de la passion de Jésus. Enfin, les plus anciens calendriers de liturgie catholique démontrent que l'Eglise a toujours consacré une expression canonique pour désigner spécialement le *Vendredi-Saint*, sous le titre de *feria sexta in parasceve*, c'est-à-dire avant-veille de la grande fête de Pâques.

" Un tel sujet méritait bien l'attention que l'Eglise lui a donnée ; et l'oubli qu'elle a voulu imprimer à l'origine de ces noms, désavoués par la foi, est assurément bien légitime.

" Or, nous avons en main et sous les yeux un Missel particulier imprimé à Besançon, par les ordres de Mgr. l'archevêque Ferdinand de Rye, en 1590. Quoique ce ne fût pas encore alors l'époque florissante des grands dédains de la France pour Rome, c'est néanmoins dans ce Missel, page 119 et suivantes, que, par oubli ou par mépris du style traditionnel de l'Eglise, nos faiseurs français ont majestueusement intitulé le vendredi-saint.

" DIES VENERIS SANCTA, c'est-à-dire, et sans qu'il soit possible de traduire autrement, *saint jour de Vénus, fête sacrée de Vénus*, ou si vous voulez, fête de sainte Vénus.

" C'est à peine si l'on pourrait trouver de pareilles énormités dans un programme d'orgies païennes, et c'est dans un Missel bisontain que nous les lisons, sous la rubrique du mystère le plus douloureux de la religion chrétienne. Nous nous sommes alors demandé pourquoi, au *mercredi* de la même semaine et dans le même Missel, au lieu de *feria quarta in parasceve*, les liturgistes de l'époque n'avaient pas également mis, DIES MERCURII SANCTA, saint jour de Mercure ; fête sacrée du Dieu des voleurs, comme ils l'ont inscrit en tête de six grandes pages consécutives et en belles lettres rouges, pour l'honneur et la gloire de Vénus.

J. & W. REID,

40, RUE SAINT-PAUL, QUEBEC.

MANUFACTURIERS de **PAPIER-FEUTRE** pour le lambrissage des maisons et pour mettre sous les tapis.

PAPIER GOUDRONNÉ pour les couvertures de maisons.

PAPIER D'ENVELOPPE, Gris, Brun, Drabe et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

PAPIER A IMPRIMER, Blanc et de couleur, de toute grandeur et de toute qualité.

SACS DE PAPIER fait à la machine, pour groceries et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.

LIVRES BLANCS, pour comptes ou mémoires, grands ou petits faits à ordre, sous le plus court délai.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

De papier à écrire, d'enveloppes, de plumes et d'encre,
enfin de toute sorte Papeteries.

Le tout sera vendu au plus bas prix, soit en gros, soit en détail.

TAPISSERIES, en gros seulement.

J. et W. REID.

LES NOMS DES NATIONS D'EUROPE.

Ces noms sont principalement dérivés de quelque cause ou de quelque objet particulier, par exemple, l'*Irlande* que Jules-César appela d'abord *Hibernie*, n'est qu'une modification du mot " Erin "—la contrée de l'Ouest. L'Ecosse est appelée ainsi des *Scots*, tribu qui vint de l'Irlande s'établir dans la *Calédonie*, comme on désignait alors ce pays et Calédonie veut dire *pays montagneux*.

Le Portugal, ancienne Lusitanie, prit ce nom de *Cale*, petite ville sur la rivière Druro, vis-à-vis laquelle des habitants bâtirent une ville qu'ils appelèrent " Porto " ou " Oporto," et quand le pays fut arraché des mains des Maures on l'appela *Portucale*, et par corruption *Portugal*.

L'Espagne, anciennement l'*Ibérie*, ainsi nommée d'après la Rivière *Iberus*, fut appelée par les Phéniciens *Hispania* qui veut dire terre où abondent les lapins.

La France était le pays des *Francs*, peuple de l'ancienne *Germanie*, qui ont conquis cette contrée. Son nom primitif était *Celta*, puis ensuite on la désigna sous les noms de " Gaule," ou *Brachata Galid*, parce que ses habitants portaient des vêtements barrés de diverses couleurs.

La Suisse, l'ancienne *Helvétie* fut rappelée *Suisse Schweitzers* ou pays montagneux.

L'Italie conserve encore le nom d'un de ses célèbres Princes Italiens.

La Turquie a pris ce nom de condénomination de *Turcomans* donné à ses habitants. Ce mot désigne une tribu Nomate, un peuple errant. Les Turcs descendent des Scythes ou Tartares.

La Russie, l'ancien pays des Sarmates a été appelée *Moscorie*. Le nom Russie vient des *Russi*, tribu Slave qui a fondé l'empire Russe.

Mars.

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

Premier quartier, le 3, à 5h. 2m. du matin.	Dernier quartier, le 17, à 8h. 39m. du soir.
Pleine lune, le 10, à 1h. 27m. du matin.	Nouvelle lune, le 25, à 3h. 27m. du soir.

61	1	Mercredi..	LES CENDRES.—Dans le cours de ce mois, les conseils locaux choisiront le préfet qui présidera le conseil de comté, (*Code, art.* 248.)—DuQuesne, gouv. du Canada, 1752.—Cour du Banc de la Reine (criminelle) à Saint-François.—Cour supérieure à Québec.—Cour de circuit à Vaudreuil, Napierville et Châteauguay.—A Québec, cour d'appel.—Cour de circuit à Saint-Hénédine (Dorchester), Rimouski, (Matane), Pontiac.—Ventes des terres sur lesquelles des arrérages sont dus pour taxes, à 10 heures A. M., (par ordre du conseil) annoncée dans la *Gazette Officielle* et dans les autres journaux du district.
62	2	Jeudi.....	
63	3	Vendredi.	
64	4	Samedi....	S. Casimir.
65	5	DIMAN...	*1er Dim. du Carême.*
66	6	Lundi.....	Cour de circuit à Iberville, Huntingdon.
67	7	Mardi.....	
68	8	Mercredi..	QUATRE-TEMPS.—Cour de circuit à Rimouski, Saint-Joseph de la Beauce, Percé et Saguenay.
69	9	Jeudi.....	Ste. Françoise.—Cour de circuit à Chapeau.—Le conseil municipal nomme dans ce mois trois estimateurs, deux auditeurs, des inspecteurs, des gardiens d'enclos, etc., qui prêteront serment.
70	10	Vendredi	QUATRE-TEMPS.—Cour de circuit à Montréal.—La qualification des estimateurs nommés par le conseil local est de $400.—Le conseil nommera un ou deux estimateurs qui prêteront serment.
71	11	Samedi....	QUATRE-TEMPS.—Cour de circuit à Iberville et Beauharnois.—Cour d'appel à Montréal.
72	12	DIMAN...	*IIe du Carême.*—S. Grégoire.

			etc., qui prêteront serment.
70	10	Vendredi	QUATRE-TEMPS.—Cour de circuit à Montréal.—La qualification des estimateurs nommés par le conseil local est de $400.—Le conseil nommera un ou deux estimateurs qui prêteront serment.
71	11	Samedi....	QUATRE-TEMPS.—Cour de circuit à Iberville et Beauharnois.—Cour d'appel à Montréal.
72	12	DIMAN...	*IIe du Carême.*—S. Grégoire.
73	13	Lundi.....	Cour du Banc de la Reine, jurisdiction civile, à Montréal.—Session générale du conseil de comté.
74	14	Mardi	Cour supérieure à Saguenay (Malbaie), Percé, Saint-Joseph, Beauce, Rimouski.—Banc de la Reine (jurisdiction criminelle) à Percé et Rimouski.—Cour de circuit à Inverness.
75	15	Mercredi..	
76	16	Jeudi.....	Martyre des RR. PP De Brébœuf et Lalemant par les Iroquois, en 1649.
77	17	Vendredi.	S. PATRICE.—Cour supérieure à Iberville, Beauharnois et Montréal.
78	18	Samedi ...	S. JOSEPH, Protecteur de l'Eglise, etc., 1er patron de ce pays.—*Anniversaire de la consécration de Mgr. l'Archevêque.*
79	19	DIMAN...	*IIIe du Carême.*
80	20	Lundi.....	Cour de circuit à Québec, à Baie Saint-Paul, à l'Isle-Verte (Témiscouata).
81	21	Mardi	
82	22	Mercredi..	Cour du Banc de la Reine (criminelle) à Beauharnois.—Cour de circuit à Saint-Hyacinthe.
83	23	Jeudi.....	
84	24	Vendredi.	Cour criminelle à Montréal.
85	25	Samedi ...	ANNONCIATION DE LA B. V. M.—D'obligation—Cour de circuit à Trois-Rivières.—Cour criminelle à Montmagny.
86	26	DIMAN .	*IVe du Carême.*
87	27	Lundi.....	Fondation du Séminaire de Québec, 1663.
88	28	Mardi.....	Cour supérieure (jurisdiction civile) aux Trois-Rivières.
89	29	Mercredi..	Arrivée en Canada de Lord Metcalfe, gouverneur, 1843.
90	30	Jeudi	
91	31	Vendredi	

L. D. BLAIS,

MARCHAND-ÉPICIER,

Successeur de GASPARD N. BOISSEAU,

No. 66, Rue SAINT-JOSEPH,

Près du Marché Jacques-Cartier, Saint-Roch,

Constamment en mains un assortiment complet de **d'Epiceries, Provisions, Vins, Liqueurs, etc. etc.**

MARS.

Anciennement toutes les années commençaient au mois de Mars. Aujourd'hui il n'y a plus que les Quakers qui retiennent cette coutume.

LOI DE CHASSE ET DE PÊCHE POUR LA PROVINCE DE QUEBEC.

Périodes limitées pendant lesquelles il est illégal de chasser, tuer, acheter, vendre ou avoir en sa possession aucun animal ou gibier qui suivent :

L'*Elan*, l'*Orignal*, le *Caribou*, le *Chevreuil* et le *Lièvre*, entre le 1er février et le 1er septembre : *Coq de Bruyère*, *Ptarmigan*, *Perdrix*, *Bécasse* ou *Bécassine*, entre le 1er mars et 10 août ; *Cygne*, *Oie et Canard sauvage*, entre le 1er mai et 10 août ; *Loup-cervier*, *Chat sauvage*, *Vison*, entre le 15 avril et le 15 octobre ; la *Marthe*, entre le 15 avril et le 1er novembre ; *Loutre*, entre le 1er mai et le 1er novembre ; *Castor*, entre le 30 avril et le 1er septembre ; le *Rat-musqué*, entre le 1er mai et le 21 octobre

DÉFENSES : de chasser la Bécasse ou Bécassine, Oie et Canard Sauvage, une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil ; de prendre ni de tuer par le moyen de cordes, collets, ressorts, filets ou trappes, aucun des animaux ou oiseaux nommés plus haut ; de prendre ou de détruire en aucun temps les œufs d'aucune espèce d'oiseaux sauvages ; 14 jours sont accordés à l'expiration de chaque période pendant lesquels, les dits animaux ou gibier lorsque pris légalement, pourront être vendus.

Il est défendu de pêcher, prendre ou tuer le *Saumon*, entre le 31 août et le 1er mai.

La *Truite* de lac et de rivière entre le 1er octobre et le 1er janvier.

Le *poisson blanc* et la *truite saumonée* peuvent être pêchés toute l'année, excepté entre le 19 novembre et le 1er décembre.

Loi concernant la Chasse, XXXIe Victoria, chap. 26.

(*Du 24 février* 1868.)

1. Personne ne chassera, ni tuera, ni prendra l'élan, l'orignal, le caribou, le chevreuil ou leurs faons, ni le lièvre, entre le 1er février et le 1er septembre.

2. Nul ne tirera, ne chassera, ni prendra, ni ne tuera aucun coq de bruyère, plarmigan, perdrix, bécasse ou bécassine, entre le 1er mars et le 1er septembre.

3. Nul ne tirera, ni ne prendra, ni tuera cygne sauvage, oie sauvage, ou canard d'aucune espèce, ni sarcelle, entre le 20 mai et le 1er septembre, si ce n'est dans le bas du fleuve, à l'est du Pot à l'Eau-de-Vie, que les habitants pourront en tout temps, entre le 1er septembre et le 1er juin, chasser, tuer ces différents gibiers, mais seulement pour leur nourriture, non pour le commerce.

4. Nul ne tuera, prendra, ni chassera bécasse, bécassine, oie sauvage, cygne, canard ou sarcelle, entre le coucher et le lever du soleil.

5. Nul ne prendra ni tuera en aucun temps au moyen de cordes, collets, cages ou trappes aucun des animaux ou oiseaux ci-dessus nommés, excepté les lièvres et les perdrix, aucun engin ne sera placé, construit à cet effet ; et toute personne en pourra prendre possession et les détruire s'il en trouve de placés ou tendus.

6. Toute personne pourra et tout magistrat, constable, clerc de marché, employé de chemin de fer ou officier de douane, devront saisir tous les animaux ou oiseaux ci-dessus mentionnés en la garde d'aucune personne, pendant le temps prohibé par cet acte et les apporter devant un juge de paix, qui les confisquera et les fera donner aux hôpitaux.

7. Nul n'aura en sa possession, garde ou soin, aucun de ces animaux ou oiseaux durant les saisons de prohibition marquées par cet acte. (Voyez le texte.)

8. Nul ne dérangera, n'enlèvera les œufs d'aucune espèce des oiseaux ci-dessus ni d'aucun oiseau sauvage, si non ils seront confisqués, etc.

9. Nul ne chassera, ni prendra au piége, ni tuera aucun loup-cervier, chat sauvage, vison ou martre entre le 15 avril et le 1er novembre.

10. Nul ne chassera ni ne tuera de loutre entre le 1er mai et le 1er novembre ; ni castor entre le 30 avril et le 1er septembre ; ni rat-musqué entre le 1er juin et le 21 octobre ; et aucune personne n'achètera, ni vendra ou gardera en sa possession les peaux des animaux susdits.

11. Toute contravention sera punie sommairement ou sur un ordre du juge de paix, lequel imposera, sur preuve faite, une amende d'une à cinquante piastres avec dépens, laquelle amende appartiendra au dénonciateur. A défaut de paiement, emprisonnement d'un jour à trois mois. Et tout magistrat a droit de condamner sur ce qu'il verra lui-même.

12. Des poursuites pourront être intentées sans qu'il soit nécessaire de les appuyer de serment et la preuve faite par le dénonciateur seul ou par un ou plusieurs témoins sera suffisante pour justifier condamnation.

13. Nulle procédure faite en vertu de cet acte ne sera invalidée par *certiorari*, mais appel en sera porté devant le juge de la cour de circuit.

14. Nul ne pourra intenter poursuite après douze mois de calendrier, à compter du jour où la faute a été commise.

Avril.

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

Premier quartier, le 1er, à 1h. 27m. m.	Dernier quartier, le 16, à 3h. 52m. s.	Dernier quartier, le 30
Pleine lune, le 8, à 2h. 54m. s.	Nouvelle lune, le 24, à 2h. 18m. m.	à 5h. 42m. du soir.

92	1	Samedi....	Cour supérieure (jurisdiction civile) à Québec.—Cour de circuit, à Trois-Rivières, Saint-François.—Cour criminelle à Sherbrooke.
93	2	DIMAN...	DE LA PASSION.
94	3	Lundi.....	Départ de Sir Geo. Prevost, 1815.—Cour supérieure (jurisdiction civile) aux Trois-Rivières.—Relever les clôtures abattues le long des chemins (*Code art.* 846).—L'inspecteur donne dans ce mois (*Code art.* 828) l'entretien des routes du 1er mai au 1er novembre, si la chose n'est pas réglée par procès-verbaux ou règlements.
95	4	Mardi.....	Sir Gordon Drummond, administrateur, 1815.
96	5	Mercredi..	
97	6	Jeudi.....	
98	7	Vendredi.	N.-D. de Pitié.—Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle) à Kamouraska.—Cour de circuit à Shefford.—Cour supérieure à Saint-François.—Sessions générales de la paix à Québec.—Grand incendie à Toronto, 1849.
99	8	Samedi....	Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle) à Trois-Rivières.—Etablissement de la compagnie de la Baie d'Hudson, 1692.
100	9	DIMAN...	DES RAMEAUX.—De La Salle à l'embouchure du Mississipi, 1682.
101	10	Lundi.....	Cour de circuit à Montréal, Brome.
102	11	Mardi.....	
103	12	Mercredi..	Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, 1492.
104	13	Jeudi.....	*Saint.*—Emancipation catholique, 1829.—Fondation de l'Hôpital-Général à Montréal, 1694.
105	14	Vendredi.	*Saint.*
106	15	Samedi....	*Saint.*—Cour de circuit à Bagot.—Jacques-Cartier à Montréal, 1535.
107	16	DIMAN...	PAQUES.
108	17	Lundi.....	FÊTE LÉGALE
109	18	Mardi.....	Cour supérieure à Montréal

101	10	Lundi.....	Cour de circuit à [illegible]
102	11	Mardi.....	
103	12	Mercredi..	Découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, 1492.
104	13	Jeudi.....	*Saint*.—Emancipation catholique, 1829.—Fondation de l'Hôpital-Général à Montréal, 1694.
105	14	Vendredi.	*Saint*.
106	15	Samedi....	*Saint*.—Cour de circuit à Bagot.—Jacques-Cartier à Montréal, 1535.
107	16	DIMAN...	PAQUES.
108	17	Lundi.....	FÊTE LÉGALE.
109	18	Mardi.....	Cour supérieure à Montréal.
110	19	Mercredi..	Cour de circuit à Bedford.—1er journal en Amérique, 1704.—Mort de Mgr. Lartigue, premier évêque de Montréal, 1840.
111	20	Jeudi.....	Cour de circuit à Québec.—Jacques-Cartier part pour le Canada, 1534.
112	21	Vendredi.	S. Anselme.
113	22	Samedi....	Fondation de la Congrégation de N. D., à Montréal, 1650.
114	23	DIMAN...	QUASIMODO.
115	24	Lundi.....	S. Fidèle.—Cour supérieure à Bedford.—Lord Cathcart, gouverneur, 1846.—1er vapeur d'Europe à New-York, 1838.
116	25	Mardi.....	S. Marc.
117	26	Mercredi..	S. Clet.—Fondation du monastère des Ursulines aux Trois-Rivières, 1697.
118	27	Jeudi.....	
119	28	Vendredi.	Cour du Banc de la Reine (jurisdiction criminelle) à Québec.—De Lévis défait le général Murray sous les murs de Québec, 1760.
120	29	Samedi....	Incendie du Parlement à Montréal, 1849.
121	30	DIMAN...	LA SAINTE-FAMILLE.—Mort de la Mère Marie de l'Incarnation, première Supérieure des Ursulines de Québec, 1679.

MISAËL THIBAUDEAU,

IMPORTATEUR DE GROCERIES ET VAISSELLE,

EN GROS ET DETAIL,

11 et 13, Rue SOUS-LE-FORT, Basse-Ville, QUÉBEC.

AVRIL.

Le Poisson d'Avril.—Le mois d'avril qui, dans Rome païenne, était consacré à Vénus, ramenait chaque année un grand nombre de fêtes toutes relatives à la fécondité de la terre. Son nom même, *aprilis*, dérivé d'*aperire*, disait que la terre s'ouvrait alors à de plus douces influences pour donner l'espérance des moissons et des fruits ; et voilà sans doute pourquoi Virgile fait ouvrir l'année par le *taureau*, qui n'est que le deuxième signe du zodiaque, quoique l'année astronomique commence par le *bélier*.

Candidus auratis aperit cum cornibus unum
Taurus.....

" *Donner un poisson d'avril*, c'est, dit l'abbé Tuet, dans ses *Proverbes français*, faire faire à quelqu'un une démarche inutile pour se moquer de lui." Cette mauvaise plaisanterie, qui n'a lieu que le premier jour de ce mois, peut être considérée comme une leçon que l'on donne une fois l'an. Chacun a son genre de crédulité, chacun a son côté faible. Ceux qui savent reconnaître les nuances de caractères, les côtés faibles de leurs amis, leurs tendances défectueuses, pourraient, au 1er avril, profiter de la liberté du jour pour donner, toutefois avec *mesure* et *convenance*, une leçon délicate et indirecte. Serait-ce là la moralité de cet usage populaire ?.....

Quant à son origine, elle est le sujet de plusieurs versions dont voici la plus accréditée : Louis XIII faisait garder à vue, dans le château de Nancy, un prince de Lorraine dont il n'avait pas à se louer ; ce prisonnier trouva le moyen de tromper les gardes et se sauva, le premier jour d'avril, en traversant la Meuse à la nage, ce qui fit dire aux Lorrains que *c'était un poisson qu'on avait donné à garder aux Français*. Il est probable cependant que l'usage de *donner un poisson d'avril* remonte plus haut, et nous ajouterions plus de croyance à l'origine de cette coutume indiquée par Bellingen, dans son *Etymologie des proverbes français*, si la contraction ou plutôt la corruption du mot qui en fait la base, ne nous semblait un peu forte. Il suppose que l'on a voulu faire allusion à la *Passion* de Notre-Seigneur, qui arriva vers le mois d'avril. " Les Juifs, dit-il, firent faire diverses courses à Jésus-Christ à cette occasion pour se moquer de lui et lui faire de la peine, le renvoyant d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate, de Pilate à Hérode et d'Hérode à Pilate ; et de là, il veut qu'on ait pris cette impie ou plutôt cette ridicule coutume de faire courir et de renvoyer d'un endroit à un autre ceux dont on veut se moquer. L'ignorance du vulgaire, dont nous n'avons du reste que trop de preuves en ce genre, aurait transformé le mot de *passion* en celui de *poisson*, et la succession des siècles aurait insensiblement effacé la mémoire du terme originel pour y substituer ou consacrer celui qu'on emploie aujourd'hui.

Un usage curieux, qui se perpétue dans la Provence, c'est de manger des pois chiches, le dimanche des Rameaux. Voici, d'après le *Phare du Littoral*, d'où provient cette curieuse coutume : dimanche des Rameaux. En 1318, la Provence eut à supporter des misères inouïes aux environ

d'Antibes, de Cannes, de Fréjus ; les gens de la campagne subirent cette année-là toutes les tortures de la faim.

Au commencement de l'année 1319, la famine sévissait surtout aux environs de Saint-Raphaël. On en était littéralement arrivé à ne plus se nourrir que de glands sauvages devenus presque introuvables.

Le dimanche des Rameaux arriva ; mais au lieu de l'allégresse avec laquelle ce jour est salué dans toute la chrétienté, ce fut par des pleurs et des lamentations que les mornes habitants de Saint-Raphaël demandèrent au ciel la cessation de leurs maux.

Tout à coup, au milieu de la consternation publique, un cri sort de la foule ; deux bâtiments viennent d'être signalés ; ils s'approchent, jettent l'ancre, et les équipages, descendus à terre, annoncent qu'ils viennent au secours des malheureux Provençaux.

Ces navires, envoyés par le roi de Sicile, étaient chargés d'excellents pois chiches, qui furent distribués à tous les habitants. Aussi pénétrés de reconnaissance, les gens de Saint-Raphaël et des alentours, virent-ils, dans ce bienfait inespéré, la main de la divine Providence, et consacrèrent-ils l'usage de faire figurer, le jour des Rameaux, sur la table de famille, un abondant plat de pois chiches.

—Lisez, les commandements du chasseur ; c'est là une actualité palpitante :

Sans rechigner tu sauteras
De ton lit matinalement

Dans les champs tu t'échineras
Jusqu'au soir inclusivement.

Beaucoup de chasseurs tu verras,
Mais de gibier aucunement.

L'œuvre de mort n'accompliras
Que dans tes rêves seulement.

Les poulets tu respecteras,
Ainsi que les chats mêmement.

Le chien d'autrui tu ne prendras
Pour un lièvre devenu grand.

Ton camarade tu tueras
Le moins possible assurément.

Ton fusil tu déchargeras
En revenant soigneusement.

Vers huit heures tu rentreras
Anéanti complétement.

En ne rapportant dans tes bras
Qu'un moineau mort d'isolement.

Mai.

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

Pleine lune,	le 8, à 5h. 8m. du matin.	Nouvelle lune,	le 23, à 10h. 40m. du matin.
Dernier quartier,	le 16, à 8h. 42m. du matin.	Dernier quartier,	le 30, à 1h. 3m. du matin.

122	1	Lundi.....	SS. Philippe et Jacques.—Cour Supérieure à Québec.—Cour de circuit à Verchères.—Cour criminelle à Saint-Hyacinthe et Sorel.—Les licences d'auberges expirent (34 Vict., ch. 2).—Tout règlement de conseil concernant les licences entre en force le 1er jour après sa publication. (*Code, art.* 562 *et* 572).—Les auditeurs doivent faire en ce mois, un rapport des comptes au conseil. (*Code, art.* 176).
123	2	Mardi.....	S Athanase.—Talon, intendant, 1665.
124	3	Mercredi..	Invent. de la sainte Croix.—Cour de circuit à Terrebonne.—Avant le 15, le secrétaire-trésorier du conseil de comté doit faire un prélevé sur les municipalités. (*Code, art.* 940).
125	4	Jeudi.....	S. Monique.—Dans le cours de ce mois, les compagnies de chemin de fer devront déposer au bureau du conseil, état de la valeur réelle de leurs propriétés dans la municipalité. (*Code. art.* 720).—Session du conseil local.—Session générale de la paix, Montréal.—Cour de circuit à Kamouraska, Saint-Thomas, Malbaie.—1er bateau à vapeur de Québec à Lévis, 1818.
126	5	Vendredi.	S. Pie V.
127	6	Samedi....	Mort de Mgr. Laval, 1er Evêque du Canada, à 86 ans, en 1708.—Champlain pose la 1re pierre du château S. Louis, 1624.
128	7	DIMAN...	PATRONAGE S. JOSEPH.—Rappel de Lord Aylmer, 1835.—Pont devant Québec, 1835.
129	8	Lundi.....	Cour de circuit à Terrebonne, Ottawa, Sorel, Lotbinière, Kamouraska et Montmagny.—Au mois de mai, chaque année et chaque fois que le conseil l'exige, les auditeurs font examen et rapport des comptes. (*Code, art.* 176.)
130	9	Mardi.....	S. Grégoire de Nazianze.
131	10	Mercredi..	S. Antonin.—De Lévis ouvre le siége devant Québec, 1760.
132	11	Jeudi.....	Cour de circuit à Montréal et Arthabaska.
133	12	Vendredi .	Cour supérieure à Kamouraska, Malbaie, Saint-Thomas, Terrebonne.
134	13	Samedi...	

128	7	DIMAN...	PATRONAGE S. JOSEPH.—Rapport de Lord Ayl...
129	8	Lundi.....	Cour de circuit à Terrebonne, Ottawa, Sorel, Lotbinière, Kamouraska et Montmagny.—Au mois de mai, chaque année et chaque fois que le conseil l'exige, les auditeurs font examen et rapport des comptes. (*Code, art.* 176.)
130	9	Mardi.....	S. Grégoire de Nazianze.

131	10	Mercredi..	S. Antonin.—De Lévis ouvre le siége devant Québec, 1760.
132	11	Jeudi.....	Cour de circuit à Montréal et Arthabaska.
133	12	Vendredi .	Cour supérieure à Kamouraska, Malbaie, Saint-Thomas, Terrebonne.
134	13	Samedi....	Montréal érigé en évêché, 1836.—Naissance de Pie IX, 1792.
135	14	DIMAN...	IV après Pâques.—S. Boniface.—Comte de Frontenac gouverneur 2e fois, 1689.
136	15	Lundi.....	Cour de circuit à Rouville et Châteauguay.
137	16	Mardi.....	Cour de circuit à Drummond.—De Lévis lève le siége de Québec, 1760.—Fondation de Montréal, 1642.
138	17	Mercredi..	
139	18	Jeudi.....	Cour supérieure à Montréal et Arthabaska.—Cour de circuit à Ottawa et Richmond.—Grand incendie à Montréal, 1765.
140	19	Vendredi	Sir Ch. Bagot, gouverneur, 1843.
141	20	Samedi....	S. Bernardin.—Cour de circuit à Berthier, Baie St-Paul, Québec, l'Islet, Huntingdon.—Victoria monte sur le trône d'Angleterre, 1837.
142	21	DIMAN...	
143	22	Lundi.....	Rogations——Mort du R. P. de Berrey, Supérieur des Récollets, 1800.
144	23	Mardi.....	
145	24	Mercredi..	Cour criminelle à Iberville.—Cour de circuit à Amherst, Richmond.—Fondation du collége des clercs de St.-Viateur, à Joliette, 1846.—Naissance de la Reine, 1819.
146	25	Jeudi.....	ASCENSION.
147	26	Vendredi.	Cour de circuit à Argenteuil, Beauharnois, Compton, Assomption, Saint-Vital de Lambton.—Arrivée des Récollets à Tadousac, 1615.—Mort du gouv. de Callière, 1703.—Arrivée de Lord Durham, 1838.
148	27	Samedi.....	S. Philippe de Néri.
149	28	DIMAN...	Grand incendie à Québec en 1845, 1631 maisons sont brûlées.
150	29	Lundi.....	S. Maximin.—Cour de circuit à Maskinongé.
151	30	Mardi.....	S. Félix.—Cour supérieure à Beauharnois.
152	31	Mercredi..	S. Pétronille.—Lord Selkirk fonde la colonie de la Rivière-Rouge, 1811.

MAI.

La Lune Rousse.—La lune rousse est celle qui suit, chaque année, la lunaison de l'équinoxe du printemps.

On lui donne le nom de lune rousse, parce qu'on assure, dans les campagnes, que les jeunes pousses des plantes et des bourgeons exposés par un ciel serein à sa lumière sont roussis et même gelés, bien que le thermomètre, dans l'atmosphère, se maintienne à plusieurs degrés au dessus de 0. Wels et Arago ont voulu disculper la lune rousse de ce méfait, et ils ont attribué le phénomène au mélange des effluves qui s'opère entre l'air et la terre diversement échauffés, c'est-à dire à l'équilibre de température qui tend à s'établir entre le sol froid au degré de glace et l'atmosphère échauffée de plusieurs degrés de chaleur.

Mais là ne s'arrêtent pas les accusations portées contre la lune rousse ; on est dans l'habitude de suspecter tout ce qui vient d'elle, parce qu'on dit qu'elle ne donne pas de temps sec sans gelée, et de temps humide sans grêle. Il est surtout à remarquer que c'est à l'époque de cette lune que surviennent les variations brusques de température et ces ondées glaciales, souvent mêlées de grêle, auxquelles on a donné le nom de giboulées.

Il est certain que les personnes et les choses, lorsque la lune rousse survient, sont sujettes à un état critique attribué aux variations météorologiques et au renouvellement radical de la saison, qui ramène la chaleur absente et qui réveille la nature entière de sa torpeur.

La lune rousse a commencé, le 6 avril, à 8 heures 41 minutes du matin, et finira le 28 avril.

Loi pour la protection des oiseaux insectivores et autres, utiles à l'Agriculture. (27 et 28e Victoria, chap, 52.)

(30 *juin* 1864.)

Considérant que la destruction des oiseaux insectivores est préjudiciable à l'agriculture, et qu'il est inutile et cruel de tuer et prendre les oiseaux chanteurs et autres petits oiseaux : A ces causes, Sa Majesté, par et de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative du Canada, décrète ce qui suit :

1. Il est défendu de tirer, détruire, tuer ou blesser ou de chercher à tirer, détruire, tuer ou blesser aucune espèce d'oiseau quelconque, sauf et excepté les aigles, faucons, éperviers, et autres oiseaux de la famille des aigles, pigeons sauvages (tourtres), les embérizes oryzivores, les martins-pêcheurs, les corbeaux et corneilles,—entre le premier jour de mars et le premier jour d'août de chaque année.

2. Il est défendu de prendre, acheter, vendre, exposer en vente ou avoir en sa possession aucune espèce d'oiseau quelconque, sauf et excepté les espèces ci-dessus énumérées ; ou de tendre en tout ou en partie *aucun filet, trébuchet, piége, collet, cage, ou aucun mécanisme ou engin*, au moyen duquel aucun oiseau quelconque, sauf et excepté les espèces ci-dessus énumérées, pourra être tué ou pris, entre le premier jour de mars et le premier jour d'août de chaque année.

3. Il est défendu d'enlever les nids, blesser ou avoir en sa possession

ou détruire les petits ou œufs d'aucune espèce d'oiseau quelconque, excepté ceux des aigles, faucons, éperviers, et autres oiseaux de la famille des aigles, et des martins-pêcheurs, entre le premier jour de mars et le premier jour d'août de chaque année.

4. Pourvu toujours que le présent acte ne s'appliquera pas aux oiseaux importés ni aux oiseaux domestiques ou oiseaux communément appelés volailles ; il ne sera pas non plus défendu d'acheter, vendre, exposer en vente ou avoir en sa possession aucun oiseau pris hors de la saison de prohibition ; mais la preuve que tel oiseau a été ainsi pris sera entièrement à la charge du prévenu dont le serment seul suffira.

5. L'infraction d'aucune des dispositions du présent acte assujétira le contrevenant au paiement d'une amende de pas moins *d'une piastre et de pas plus de dix piastres*, qui sera recouvrée d'une manière sommaire par sommation devant un juge de paix du district dans lequel la contravention a été commise, qui adjugera au poursuivant l'amende que le contrevenant pourra être condamné à payer, avec tous les honoraires et dépens encourus ; et, à défaut de paiement immédiat, le contrevenant sera de *suite incarcéré dans la prison commune la plus voisine pendant une période de pas moins de deux jours et de pas plus de vingt jours*, à la discrétion du juge de paix.

6. Toute personne pourra saisir sur-le-champ tout oiseau illégalement possédé, et le porter devant aucun juge de paix pour le faire confisquer par lui ; et il sera du devoir de tout clerc de marché et officiers de police de saisir et confisquer sur-le-champ ces oiseaux, et s'ils sont vivants de les mettre en liberté ; et toute personne est autorisée à détruire les filets, trébuchets, collets, cages, ou autres mécanismes ou engins, tendus en tout ou en partie, au moyen desquels aucune espèce d'oiseau quelconque, sauf et excepté les espèces énumérées dans les première et quatrième sections de cet acte, pourrait être illégalement tuée ou prise.

7. Le ministre de l'agriculture, ou toutes personnes autorisées par lui à cet effet, pourra accorder des permissions par écrit à quiconque désirera se procurer, *bonâ fide*, des oiseaux ou œufs pour des objets scientifiques, durant le temps de la prohibition, et la personne qui aura obtenu telle permission, ne sera passible d'aucune pénalité imposée par le présent acte.

8. Nulle conviction ne sera annulée ou infirmée pour aucun défaut de forme et pour aucune omission ou informalité dans aucune sommation ou autre procédure en vertu du présent acte, s'il n'en résulte pas d'injustice réelle.

9. Le présent acte, avec toutes les dispositions qu'il contient, sera interprété de manière à ne pas annuler ou infirmer aucune des dispositions des actes de chasse du Canada, ni aucun amendement à ces actes.

Juin.

Les jours croissent de 17 m. du 1er au 20, décroissent de 4 m. du 23 au 30.

Pleine lune, le 6, à 7h. 52m. du soir.	Nouvelle lune, le 21, à 5h. 32m. du soir.
Dernier quartier, le 14, à 19h. 30m. du soir.	Premier quartier, le 28, à 10h. 29m. du matin.

153	1	Jeudi.....	Session du Conseil local.--Du 1er juin au 15, les inspecteurs doivent visiter les chemins, les ouvrages publics, et faire rapport au Conseil. (*Code, art.* 404) et jusqu'au mois de novembre visiter les cours d'eau, (*Code, art.* 876.)—Du premier juin au 1er octobre, les cours d'eau doivent être en bon ordre. (*Code, art.* 875.)—Cour du Banc de la Reine (en Appel) et Cour Supérieure à Québec.—Cour de circuit à Saint-François, Yamaska, Napierville, S. Hénédine, (Dorchester.)—Arrivée du R. P. Dolbeau, 1615.
154	2	Vendredi.	S Marcelin.
155	3	Samedi....	*Jeûne.*—Dans le cours de ce mois, le Secrét.-Trés. rend compte en détail des recettes et des dépenses de l'année. (*Code, art.* 166.)—Fondation du couvent des Récollets à Québec, 1620.
156	4	DIMAN...	PENTECÔTE.
157	5	Lundi.....	Révision de la liste des voteurs.—Quinze jours après, le Secrét.-Trés. fait la liste alphabétique des voteurs, la dépose au conseil et en donne avis public
158	6	Mardi.....	S. Norbert.—En juin et juillet, tous les trois ans, les estimateurs font le rôle d'évaluation et la liste des voteurs, (*Code, art.* 716) en font dépôt au Conseil avant le 1er août, (*Code, art.* 726) et avis public en est donné (*art.* 732.)—Le Conseil révise le rôle d'évaluation dans les 30 jours qui suivent l'avis public. (*Code, art.* 734) et avis public de cette révision est donné (*art.* 736.)—Dix jours après ces 30 jours, le Secrétaire-Trésorier envoie au bureau de comté copie de ce rôle. (*Code, art.* 739.)
159	7	Mercredi..	QUATRE-TEMPS.
160	8	Jeudi.....	S. Médard.—Cour de circuit à Montréal, à Carleton.
161	9	Vendredi.	QUATRE-TEMPS.—S. Prime.
162	10	Samedi....	QUATRE-TEMPS.—Cour du Banc de la Reine à Montréal, (jurisdiction civile.)—Cour de circuit à Iberville.—Session générale des conseils de comtés.—Le Secrétaire-Trésorier fait la liste des électeurs (27 Vic. ch. 8.)—Choléra à Québec, 1832.
163	11	DIMAN...	TRINITÉ.
164	12	Lundi.....	Cour Supérieure à Rimouski, Saint-Joseph (Beauce), Saguenay, Ottawa.—Cour de circuit à Mégantic (Inverness)

161	9	Vendredi.	QUATRE-TEMPS.—S. Prime.
162	10	Samedi....	QUATRE-TEMPS.—Cour du Banc de la Reine à Montréal, (jurisdiction civile.)—Cour de circuit à Iberville.—Session générale des conseils de comtés.—Le Secrétaire-Trésorier fait la liste des électeurs (27 Vic. ch. 8.)—Choléra à Québec, 1832.

163	11	DIMAN...	TRINITÉ.
164	12	Lundi.....	Cour Supérieure à Rimouski, Saint-Joseph (Beauce), Saguenay, Ottawa.—Cour de circuit à Mégantic (*Inverness*).
165	13	Mardi.....	S Antoine.
166	14	Mercredi..	S. Bazile.—1er Parlement du Canada-Uni, 1841.—Incendie du théâtre à Québec, 47 personnes sont brûlées, 1846.
167	15	Jeudi	FÊTE-DIEU.
168	16	Vendredi	Cour de circuit à Québec.—Cour Supérieure à Iberville.
169	17	Samedi....	Cour Supérieure à Montréal.
170	18	DIMAN...	Election de Pie IX, 1846.—Marquette et Joliette découvrent le Mississipi, 1673.
171	19	Lundi.....	S. Julienne.—De ce jour au 1er août, faire couper les mauvaises herbes sur le chemin. (*Code, art.* 778).
172	20	Mardi.....	Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.), à Saint-Joseph (Beauce).—Cour de circuit à Pontiac.
173	21	Mercredi..	S. Louis de Gonzague.—Couronnement de Pie IX, 1846.—1ère Gazette en Canada, 1764.
174	22	Jeudi.....	S. Paulin.—Les RR. PP. Daillon et de Brebœuf à Québec, 1625.—Cour de circuit à Témiscouata.
175	23	Vendredi	Sacré Cœur.—Découverte de Terreneuve par Sébastien Cabot, 1497.—Cour Supérieure à Saint-Hyacinthe.—Cour de circuit à Joliette et Stanstead.
176	24	Samedi....	S. JEAN-BAPTISTE.
177	25	DIMAN...	S. Guillaume.—1ère messe dite à Québec, 1615.
178	26	Lundi.....	Cour de circuit aux Trois-Rivières, à Pontiac.
179	27	Mardi.....	Fondation de l'Hospice du Bon Pasteur à Montréal, 1841.
180	28	Mercredi..	*Jeûne.*—Couronnement de la Reine Victoria, 1837.—Autre grand incendie à Québec, 1845.—Code civil mis en force, 1867.
181	29	Jeudi.....	SS. PIERRE ET PAUL.—Fête d'obligation.—1ère messe pontificale à Québec par Mgr. de Laval, 1659.
182	30	Vendredi.	Paulus Am. Irving, président du conseil de la colonie, 1766.

JUIN.

8 JUIN — LA SAINT-MÉDARD.

[illegible] par la population [illegible] un [illegible] qui [illegible] que le nom, [illegible], suivant tous les ans, au [illegible] des inondations et [illegible].

[illegible] de la reconnaissance du peuple?

[illegible] pluvieuse qui date depuis [illegible] du saint évêque?

Une légende nous l'apprend.

Saint Médard, évêque de Noyon, prêchait souvent contre les danses [illegible], occasionnaient de scandales [illegible] à ses soins.

[illegible] dédaignées par la belle [illegible] d'étendre un moment [illegible] nuages, afin que les danses [illegible] sur les places publiques ni dans les prairies.

[illegible] toutes ses cataractes, et [illegible] un petit déluge de quarante jours, ce qui força la jeunesse, [illegible] de vertu forcée, à rester sage pendant [illegible].

[illegible] étaient surtout intéressés dans cette sainte et [illegible] que tous les ans, à la même époque, la même inondation se renouvelait, au détriment de leurs récoltes.

Quand le saint fut passé de vie à trépas, et logé au paradis, on supposa que c'était lui qui continuait à solliciter en personne ce petit déluge [illegible], qui, malheureusement, ne s'est pas borné à la seule ville de Noyon [illegible], mais s'étendit à toute la France; et depuis s'établirent les proverbes agricoles bien connus :

> S'il pleut le jour de Saint-Médard,
> Le tiers des biens est au hasard.
> Juin pluvieux vide celliers et greniers.

Les villageois ont encore d'autres prédictions en vers :

> Au jour Saint Médard qu'est en juin,
> Le laboureur se donne soin,
> Car les vieux disent que s'il pleut,
> Quarante jours durer il peut.
> Et s'il fait beau, tu es certain
> D'avoir abondance en grain.

Nous avons encore une autre ressource : le 29 juin saint Pierre et saint Paul viennent à notre secours.

[illegible] deux [illegible] disent aussi.

> Du jour de saint Paul la beauté,
> Annonce la fécondité.

Nous en croyons un vieux pont-neuf qui commence par ce couplet :

La huit juin ne fut qu'une ondée,
Qui commença 20 et mille tard ;
On vit dans Paris la foule en rallye,
Malgré parapluie, en broche et rallard,
Invoquer en vain le grand saint Médard, etc.

Dans plusieurs départements de France, les villageois attachent une grande importance à cette fête, parce que c'est de ce jour que date la quarantaine du beau temps ou de la pluie, et que dépend la récolte du cidre et du poiré, qui est la boisson de tous ces braves gens.

Cette boisson fermentée, faite avec ces fruits, paraît remonter à la plus haute antiquité.

La culture des fruits à cidre a pris en France un grand développement. Trente-six départements s'occupent de la fabrication du cidre et du poiré. Ils en expédient 8 millions et demi d'hectolitres, qui ont une valeur de plus de 70 millions.

Le pommier et le poirier ont été trouvés à l'état sauvage dans les parties tempérées de l'Asie et de l'Afrique, et aussi dans celles de l'Europe.

Les Romains cultivèrent avec le plus grand soin ces deux arbres ; aussi, il connaissaient trente-six variétés de poires, dont plusieurs font encore partie de nos collections, mais sous d'autres noms, car la plupart de ceux que portent nos poires sont tirés des localités d'où elles proviennent ou des individus qui les ont fait connaître.

Ainsi, la poire de Saint Germain aurait été trouvée dans la forêt de ce nom, la virgouleuse provient du village de Virgoulé, près de Limoges, et la poire de bon chrétien nous a été donnée par saint François de Paul, ainsi que le prouve ce vieux quatrain :

L'humble François de Paul était par excellence,
Chez nous nommé le bon chrétien,
Et le fruit dont le saint fit part à notre France,
De ce nom emprunte le sien.

Quant au pommier, il était souvent question de son fruit dans l'histoire sacrée et dans l'histoire profane. Les hommes les plus célèbres de l'ancienne Rome ne dédaignaient pas sa culture, et parmi les vingt variétés que l'on a, les noms de *Manlienne*, de *Claudienne*, d'*Appinienne*, indiquent les personnages qui les avaient fait connaître. La pomme d'*appi* a seule perpétué jusqu'à nous le nom d'un de ces patriciens.

L'Angleterre a aussi son saint *Médard*, aussi terrible que le nôtre ; il s'appelle saint Swithin, évêque de Winchester. La légende nous apprend qu'il mourut en 1062 ; on l'inhuma dans le cimetière de son église. Quand on le canonisa, on le mit en sépulture plus digne ; c'est pourquoi l'on transporta ses précieuses reliques du cimetière dans le caveau de l'église. Or, le jour de cette translation, il plut à torrents, et ainsi, sans discontinuer, pendant quarante jours. Depuis lors, saint Swithin est, en Grande-Bretagne, le terreur du peuple.

Nous voyons encore en France nos fous de fermiers qui ne veulent pas ensemencer ou planter le jour de saint Médard.

Juillet.

Les jours décroissent de 58 minutes.

Pleine lune, le 6, à 10h. 53m. du matin. | Nouvelle lune, le 21, à 0h. 8m. du matin.
Dernier quartier, le 14, à 9h. 11m. du soir. | Premier quartier, le 27, à 10h. 34m. du matin.

183	1	Samedi.....	S. Romuald.—Cour criminelle à Aylmer (Ottawa).—Cour de circuit à Vaudreuil.—Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.—Session du conseil local.—Commencement de l'année scolaire.
184	2	DIMAN...	Visitation de la B. V. M.
185	3	Lundi.....	Election des commissaires d'écoles dans toutes les municipalités.—Cour criminelle à Terrebonne.—Cour de circuit à Hébertville.—Champlain fonde Québec, 1608.
186	4	Mardi.....	Ste. Zoé.
187	5	Mercredi..	Sessions générales de la Paix à Québec.—La flotte anglaise dans le hâvre de Québec, 1759.
188	6	Jeudi.....	Cour Supérieure aux Trois-Rivières.—Cour criminelle à Joliette.—Cour de circuit à Soulanges, New-Carlisle et Chicoutimi.—Session spéciale du conseil local.
189	7	Vendredi.	Choléra à Québec, 1834.
190	8	Samedi....	S. Elizabeth de Portugal.—Bataille de Carillon, 1758.—Grand incendie à Montréal, 1,200 maisons brûlées, 1852.
191	9	DIMAN...	Dédicace.—Consécration de l'église cathédrale de Québec, 1666.
192	10	Lundi.....	Les Sept Frères Martyrs.—Vacance des tribunaux jusqu'au 1er septembre.
193	11	Mardi.....	Les Américains font invasion en Canada. 1812.
194	12	Mercredi..	S. Jean Gualbert.—Sir J. C. Sherbrooke, gouv. du Canada, 1816.—Québec érigé en métropole, 1844.—Election des commissaires d'écoles, si elle n'a pas eu lieu le lundi précédent.
195	13	Jeudi.....	S. Anaclet.—Cour du Banc de la Reine, (juris. crim.) à Chicoutimi et Bonaventure.
196	14	Vendredi.	S. Bonaventure.
197	15	Samedi....	S. Henri.
198	16	DIMAN...	N. D. du Mont-Carmel.
199	17	Lundi.....	S. Alexis.—Dispersion des Acadiens, 1755.

			métropole, 1844.—Election des commissaires d'écoles, si elle n'a pas eu lieu le lundi précédent.
195	13	Jeudi.....	S. Anaclet.—Cour du Banc de la Reine, (juris. crim.) à Chicoutimi et Bonaventure.
196	14	Vendredi.	S. Bonaventure.
197	15	Samedi....	S. Henri.
198	16	DIMAN...	N. D. du Mont-Carmel.
199	17	Lundi.....	S. Alexis.—Dispersion des Acadiens, 1755.—Fondation de l'Asile de la Providence à Montréal, 1842.—Forte gelée en Canada, 1810.—On commence le canal Lachine, 1821.
200	18	Mardi.....	S. Camille.
201	19	Mercredi..	S. Vincent de Paul.
202	20	Jeudi.....	*Cordelia*, le premier vaisseau lancé à Québec après la cession du pays, 1765.
203	21	Vendredi.	S. Jérôme Emilien.
204	22	Samedi....	S. Marie Madeleine.—1er chemin de fer en Canada, 1836.—Incendie de la Cathédrale de Québec, 1759.
205	23	DIMAN...	S. Apollinaire.—Acte de l'Union des deux Provinces, 1840.
206	24	Lundi.....	
207	25	Mardi.....	S. Jacques.—Sacre de Mgr. Bourget, 1837.
208	26	Mercredi..	Ste. Anne.—Cour de circuit à la Rivière aux Renards.
209	27	Jeudi.....	S. Pantaléon.
210	28	Vendredi.	S. Nazaire.—Mort de Lord Durham, 1840.—1er jubilé en Canada, 1618.
211	29	Samedi....	Ste. Marthe.
212	30	DIMAN ..	Sacre de Mgr. Jos. B. Guigues, 1er évêque d'Ottawa, 1848.
213	31	Lundi.....	S. Ignace.

Enseigne du Grand Chapeau d'Or, No, 58, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.

Le nombreux public qui m'honore de son bienveillant patronage prouve qu'il est convaincu que mon assortiment de fourrures manufacturées et non manufacturées ne le cède en rien, sous tous les rapports, à celui d'aucune autre maison du genre à Québec. Ceux qui en doutent sont priés d'y faire une visite. A. A. DÉCHÊNE.

JUILLET

—Voici l'époque de la canicule, on n'ose plus se baigner en eau froide. Qu'est-ce donc que la canicule ? quelle est son influence sur l'économie ? Est-il vrai qu'il soit dangereux de se baigner à cette époque ? L'instinct ne dit rien ici ; l'hygiène répond : C'est un préjugé. La canicule (de *canis*, chien) est le temps compris entre le 24 juillet et le 23 août, pendant lequel le soleil se trouve avec la constellation nommée le *Grand chien* (voir un traité d'astronomie) Cette époque est le moment le plus chaud de l'année, et voilà tout. Prenez des précautions contre la chaleur et baignez vous à votre aise.

L'ALIÉNATION MENTALE ET LES MARIAGES ENTRE COUSINS.—M. Georges H. Darwin, fils du célèbre naturaliste, a dernièrement fait une lecture sur l'aliénation mentale et les mariages entre cousins, à la société des statistiques, de Londres.

Il a déclaré que de 8,170 aliénés et idiots, qu'il y a actuellement, en Angleterre et le Pays de Galles, on lui a affirmé, que l'idiotisme et l'aliénation mentale chez 4,308 aliénés, étaient le résultat de liaisons matrimoniales entre parents ; il a ajouté que les descendants de cousins au premier degré, était pour au moins, 142, sur ces 4,308 aliénés, c'est-à-dire, près de 3¼ pour cent.

" Il en est de même en Ecosse, a dit M. Darwin, où, sur 514 aliénés, 5½ pour cent sont les rejetons de mariages entre cousins au premier degré. En Irlande, comme catholiques, on ne peut contracter mariage entre cousins au premier degré ; aussi sur 651 idiots, ne constate-t-on qu'une moyenne de 0.77 pour cent, pour résultat de ces sortes d'unions désordonnées."

NEUVAINE A SAINTE-ANNE,

PUBLIÉE AVEC LA PERMISSION DE

Mgr. L'ARCHEVÊQUE.

Petit opuscule de 40 pages, imprimé sur beau papier, avec couverture en papier satiné.

" Quoi que dans plusieurs paroisses on ait coutume de faire la **NEUVAINE A SAINTE-ANNE**, dans la semaine qui précède sa fête, cependant les besoins particuliers de certaines personnes les portent à recouvrir plus souvent à cette puissante protectrice et à faire les exercices de la Neuvaine en son honneur dans d'autres mois de l'année, nous avons cru devoir y consigner la suite des exercices dont elle se compose."

En vente chez la plupart des libraires.

Protection du Gibier, XXXIIe Victoria. chap. 37.

(5 *avril* 1869.)

La 3e clause de la loi XXXIe Victoria, chap. 26, est abrogée et la suivante y est substituée.

" Nul ne tirera, ne chassera, ne prendra ni ne tuera aucun cygne sauvage, oie sauvage ou aucune espèce de canard sauvage, macreuse ou sarcelle entre le premier mai et le premier septembre de chaque année, dans la partie de la province à l'ouest de la ville des Trois-Rivières, ni entre le quinzième jour du mois de mai et le premier jour du mois de septembre de chaque année, à l'est de cette ville, si ce n'est dans les parties de la province à l'est de l'endroit connu sous le nom de Pot-à-l'eau-de-vie, dans le fleuve Saint-Laurent, dans lesquelles parties les habitants pourront en aucun temps entre le 15 de mai et le 1er de septembre, chasser, tuer ou prendre ces différentes espèces pour se nourrir et non pour trafiquer ou échanger."

Les mots coucher et lever du soleil de la 4e clause seront remplacés par les suivants: " Une heure après le coucher du soleil et une heure avant le lever du soleil."

Les mots " et les perdrix " de la 3e clause, seront retranchés.

Les mots *loups-cerviers*, dans la 9e clause sont retranchés, et les mots *quinze octobre*, sont substitués aux mots " premier de novembre," pour le vison.

Dans la 10e clause, retranchez les mots *1er de juin*, et mettez à la place les mots *premier jour de mai*, pour cette partie de la province qui se trouve à l'ouest de la ville de Québec.

Nul ne fera usage de strychnine ou d'autre poison, ni de fusils rayés dans le but de chasser, tuer ou détruire aucune espèce d'animaux que ce soit.

Le commissaire des terres a le pouvoir de nommer des officiers pour veiller à l'exécution de cette loi et des autres lois de chasse qui seront faites pour la province.

IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie.

LE MOIS DE MARIE,

CONSACRE A LA GLOIRE DE LA MERE DE DIEU.

APPROUVÉ PAR

Mgr. L'ARCHEVEQUE.

VENTE EN GROS.

Août.

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

Pleine lune, le 5, à 1h. 53m. du matin.	Nouvelle lune, le 19, à 7h. 41m. du matin.
Dernier quartier, le 12, à 5h. 13m. du soir.	Premier quartier, le 26, à 1h. 32m. du soir.

214	1	Mardi.....	S. Pierre-aux-Liens.—Arrivée des Ursulines et des Hospitalières à Québec, 1639.—Chaque municipalité paie dans ce mois, la contribution annuelle pour les jurés.—Le secrétaire-trésorier doit, dans les deux mois qui suivent la confection du rôle d'évaluation, en dresser un extrait avec les noms des personnes propres à agir comme jurés. (32 Vict., ch. 22.)—Le conseil doit approuver cet extrait. (Voyez sect. 8, 1er août 1866)
215	2	Mercredi..	S. Alphonse de Liguori.
216	3	Jeudi.....	Session du conseil local.—Sessions générales de la paix à Montréal.—Incendie du village de Laprairie, 1846.
217	4	Vendredi.	
218	5	Samedi.....	N. D. des Neiges.—Pose du cable transatlantique, 1858.—Grand incendie à Québec, 1682.
219	6	DIMAN...	Transfiguration de N. S.
220	7	Lundi.....	S. Cajétan.—Cour de circuit à Percé.
221	8	Mardi.....	
222	9	Mercredi..	H. T Cramahé, gouverneur du Canada, 1770.
223	10	Jeudi.....	S. Laurent.—Jacques-Cartier entre dans le fleuve St. Laurent, 1535.—Duc de Kent à Québec, 1791.
224	11	Vendredi.	
225	12	Samedi.....	Ste. Claire.
226	13	DIMAN...	S. Hypolite.—Cour du Banc de la Reine au criminel et Cour supérieure à Percé.
227	14	Lundi.....	Arrivée à Québec de Guil. Henri, duc de Clarence, plus tard Guil. IV, 1787.
228	15	Mardi.....	L'Assomption de la B. V. M.
229	16	Mercredi..	1ère dépêche télégraphique de l'ancien continent au nouveau, 1858
230	17	Jeudi.....	S. Hyacinthe.—Le prince de Galles arrive à Québec, 1860.—Robt. Fulton construit un bateau à vapeur, 1807.

223	10	Jeudi.....	S. Laurent.—Jacques Cartier entre dans le [illegible] à Québec, 1791.
224	11	Vendredi.	
225	12	Samedi....	Ste. Claire.
226	13	DIMAN...	S. Hypolite.—Cour du Banc de la Reine au criminel et Cour supérieure à Percé.
227	14	Lundi.....	Arrivée à Québec de Guil. Henri, duc de Clarence, plus tard Guil. IV, 1787.
228	15	Mardi.....	L'Assomption de la B. V. M.
229	16	Mercredi..	1ère depêche télégraphique de l'ancien continent au nouveau, 1858
230	17	Jeudi.....	S. Hyacinthe.—Le prince de Galles arrive à Quebec, 1860.—Robt. Fulton construit un bateau à vapeur, 1807.
231	18	Vendredi.	
232	19	Samedi....	
233	20	DIMAN...	S. Bernard.—Décès de Mgr. de l'Aube-Rivière, 5e évêque de Québec, 1740.
234	21	Lundi.....	Ste. Jeanne-Françoise de Chantal.—Ecole des Frères ouverte à Québec, 1843.
235	22	Mardi.....	La flotte anglaise fait naufrage sur l'Ile-aux-Œufs, 1711
236	23	Mercredi..	Cour de circuit à Amherst —Arrivée de Lord Gosford à Québec. 1835.
237	24	Jeudi.....	S. Barthélemi.—Inauguration du Pont Victoria, 1860.—Le *Royal William*, 1er vapeur océanique, laisse Québec pour Halifax, 1831.—Mgr. Bedini, nonce apostolique, à Québec, 1853.
238	25	Vendredi.	S. Louis —Jacques Cartier bâtit un fort à Cap-Rouge, 1541.
239	26	Samedi....	S. Zéphirin.
240	27	DIMAN...	
241	28	Lundi.....	S. Augustin.
242	29	Mardi.....	Mort du duc de Richmond, gouverneur, du Bas-Canada, 1819.
243	30	Mercredi..	Ste. Rose de Lima.
244	31	Jeudi.....	S. Raymond Nonnat.

CHARLES E. ROY,

NEGOCIANT EN

CUIR, PEAUX, HUILE, ÉLASTIQUES, FOURNITURES DE TOUTES SORTES POUR CHAUSSURES, ETC.,

14½ RUE SOUS-LE-FORT, QUEBEC.

AOUT.

RIEN DE TROP —La fameuse maxime de Chilon a fourni au célèbre Panard les vers suivants :

Trop de repos nous engourdit,
Trop de fracas nous étourdit,
Trop de froideur est indolence,
Trop d'activité turbulence,
Trop d'amour trouble la raison,
Trop de remède est un poison,
Trop de finesse est artifice,
Trop de rigueur est cruauté,
Trop d'audace est témérité,
Trop d'économie avarice :
Trop de bien devient un fardeau,
Trop d'honneur est un esclavage,
Trop de plaisir mène au tombeau,
Trop d'esprit nous porte dommage :
Trop de confiance nous perd,
Trop de franchise nous dessert ;
Trop de honté devient faiblesse,
Trop de fierté devient hauteur,
Trop de complaisance bassesse,
Trop de politesse fadeur.

Prédictions de Thomas Moult sur l'année 1876.

Prédictions générales.—Le printemps sera froid, venteux et mal profitable à plusieurs choses, semblable au troisième nombre solaire. *L'été* sera profitable à tous biens de la terre et sera assez chaud. *L'automne* sera humide jusqu'au milieu et le reste passablement beau. *L'hiver* sera long, et il y aura de grandes gelées. Le blé sera cher et bien requis au commencement de l'année qui entre en la mi-mars. Les vendanges seront bonnes en peu de pays, et il fera bon acheter des vins qui se puissent garder longtemps, ceux qui en achèteront et les garderont feront un profit immense. Les grains feront grand profit à ceux qui en achèteront et pourront les garder jusqu'à l'année suivante ; car ils seront chers après l'hiver, parce que les grains auront souffert en terre cette année.

Prédictions particulières.—Naissance d'un grand prince. Un grand prince montera sur le trône. Mariage d'un grand roi. Traité de paix.

Pronostications des biens de la terre.—Cette année le premier jour de l'année étant un samedi, l'hiver sera venteux, le printemps beau, l'été variable et humide, l'automne sec, le froment sera cher et la vendange très-rare. Il y aura passablement de bétail et beaucoup de fruits, en un mot, les incendies seront très communs, et causeront des pertes considérables à plusieurs provinces.

LE PETIT CALENDRIER

POUR 1876.

ANNÉE BISSEXTILE.

JANVIER.

Sam.	1	8	15	22	29
DIM.	2	9	16	23	30
Lundi.	3	10	17	24	31
Mardi.	4	11	18	25	—
Merc.	5	12	19	26	—
Jeudi.	6	13	20	27	—
Vend.	7	14	21	28	—

FÉVRIER.

Mardi.	1	8	15	22	29
Merc.	2	9	16	23	—
Jeudi.	3	10	17	24	—
Vend.	4	11	18	25	—
Sam.	5	12	19	26	—
DIM.	6	13	20	27	—
Lundi.	7	14	21	28	—

MARS.

Merc.	1	8	15	22	29
Jeudi.	2	9	16	23	30
Vend.	3	10	17	24	31
Sam.	4	11	18	25	—
DIM.	5	12	19	26	—
Lundi.	6	13	20	27	—
Mardi.	7	14	21	28	—

AVRIL.

Sam.	1	8	15	22	29
DIM.	2	9	16	23	30
Lundi.	3	10	17	24	—
Mardi.	4	11	18	25	—
Merc.	5	12	19	26	—
Jeudi.	6	13	20	27	—
Vend.	7	14	21	28	—

MAI.

Lundi.	1	8	15	22	29
Mardi.	2	9	16	23	30
Merc.	3	10	17	24	31
Jeudi.	4	11	18	25	—
Vend.	5	12	19	26	—
Sam.	6	13	20	27	—
DIM.	7	14	21	28	—

JUIN.

Jeudi.	1	8	15	22	29
Vend.	2	9	16	23	30
Sam.	3	10	17	24	—
DIM.	4	11	18	25	—
Lundi.	5	12	19	26	—
Mardi.	6	13	20	27	—
Merc.	7	14	21	28	—

JUILLET.

Sam.	1	8	15	22	29
DIM.	2	9	16	23	30
Lundi.	3	10	17	24	31
Mardi.	4	11	18	25	—
Merc.	5	12	19	26	—
Jeudi.	6	13	20	27	—
Vend.	7	14	21	28	—

AOUT.

Mardi.	1	8	15	22	29
Merc.	2	9	16	23	30
Jeudi.	3	10	17	24	31
Vend.	4	11	18	25	—
Sam.	5	12	19	26	—
DIM.	6	13	20	27	—
Lundi.	7	14	21	28	—

SEPTEMBRE.

Vend.	1	8	15	22	29
Sam.	2	9	16	23	30
DIM.	3	10	17	24	—
Lundi.	4	11	18	25	—
Mardi.	5	12	19	26	—
Merc.	6	13	20	27	—
Jeudi.	7	14	21	28	—

OCTOBRE.

Vend.	1	8	15	22	29
Sam.	2	9	16	23	30
DIM.	3	10	17	24	31
Lundi.	4	11	18	25	—
Mardi.	5	12	19	26	—
Merc.	6	13	20	27	—
Jeudi.	7	14	21	28	—

NOVEMBRE.

Merc.	1	8	15	22	29
Jeudi.	2	9	16	23	30
Vend.	3	10	17	24	—
Sam.	4	11	18	25	—
DIM.	5	12	19	26	—
Lundi.	6	13	20	27	—
Mardi.	7	14	21	28	—

DÉCEMBRE.

Vend.	1	8	15	22	29
Sam.	2	9	16	23	30
DIM.	3	10	17	24	31
Lundi.	4	11	18	25	—
Mardi.	5	12	19	26	—
Merc.	6	13	20	27	—
Jeudi.	7	14	21	28	—

Septembre.

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

Pleine lune, le 3, à 4h. 28m. du soir.	Nouvelle lune, le 17, à 5h. 9m. du soir.
Dernier quartier, le 10, à 11h. 36m. du soir.	Dernier quartier, le 25, à 7h. 19m. du matin.

245	1	Vendredi.	S. Giles.—Cour supérieure d'appel à Québec.—Jacques Cartier découvre le Saguenay, 1535.
246	2	Samedi....	S. Etienne.—Dans le mois de septembre se feront les rôles d'évaluation —Le conseil doit examiner le rôle des municipalités de comté transmis à son bureau. (*Code, art.* 740.)
247	3	DIMAN...	
248	4	Lundi.....	Ste. Rosalie.—Session du conseil local.
249	5	Mardi.....	S. Laurent Justinien.—Mort de Lord Metcalfe, 1846.—Québec érigé en paroisse, 1664.
250	6	Mercredi..	Incendie de la maison et de l'église des Récollets, à Québec, 1796.—Etablissement d'un siège épiscopal à Montréal, 1837.
251	7	Jeudi.....	
252	8	Vendredi.	Nativité de la B. V. M.—Cour de circuit à Papineauville.—Capitulation de Montréal, 1760.
253	9	Samedi....	S. Grégoire.
254	10	DIMAN...	S. Nom de Marie.
255	11	Lundi.....	Session générale des conseils de comté.—Cour de circuit à Montréal, Bonaventure (Carleton.)—Cour du Banc de la Reine (en appel) à Montréal.
256	12	Mardi.....	Comte de Frontenac, gouverneur, 1672.
257	13	Mercredi..	Session du conseil local.—Cour de circuit à Argenteuil.—Bataille sur les plaines d'Abraham, Wolfe et Montcalm blessés à mort, 1759.
258	14	Jeudi.....	Exaltation de la Ste. Croix —Jacques Cartier arrive à Québec, 1535.
259	15	Vendredi.	Cour de circuit à Drummond, à Bagot.—Cour supérieure à Montréal —Cour de circuit à Buckingham.—M. de Vaudreuil gouverneur de la colonie, 1705.
260	16	Samedi....	

256	12	Mardi.....	Comte de Frontenac, gouverneur, 1672.
257	13	Mercredi..	Session du conseil local.—Cour de circuit à Argenteuil.—Bataille sur les plaines d'Abraham, Wolfe et Montcalm blessés à mort, 1759.
258	14	Jeudi.....	Exaltation de la Ste. Croix —Jacques Cartier arrive à Québec, 1535.
259	15	Vendredi.	Cour de circuit à Drummond, à Bagot.—Cour supérieure à Montréal.—Cour de circuit à Buckingham.—M. de Vaudreuil gouverneur de la colonie, 1705.
260	16	Samedi....	
261	17	DIMAN...	
262	18	Lundi.....	1ère réunion du Conseil Supérieur à Québec, 1663.—Capitulation de Québec, 1760.
263	19	Mardi.....	S. Janvier.—Mort de Lord Sydenham, 1841.—Jas. Monk, president, 1820.
264	20	Mercredi..	QUATRE-TEMPS.—S. Eustache.
265	21	Jeudi	S. Mathieu.—Cour criminelle aux Trois-Rivières.—Cour de circuit à Québec, à la Baie Saint-Paul.—Inauguration de l'Université Laval, 1854.
266	22	Vendredi.	QUATRE-TEMPS.—S. Thomas de Villeneuve.—Cour de circuit à Berthier, Shefford et Richmond.
267	23	Samedi....	QUATRE-TEMPS.—S. Lin.—M. de Courcelle gouverneur du Canada, 1665.
268	24	DIMAN...	N. D. DE LA MERCI.
269	25	Lundi.....	Cour de circuit à Saint-Vital de Lambton.—Cour criminelle à Montréal.—L'Angleterre reconnait l'indépendance des Etats-Unis, 1783.
270	26	Mardi.....	S. Cyprien.—Cour de circuit à Sorel.
271	27	Mercredi..	SS. Côme et Damien.—Cour de circuit aux Trois-Rivières et à Brome.
272	28	Jeudi.....	S. Wenceslas.
273	29	Vendredi.	S. Michel.
274	30	Samedi....	S. Jérôme.

LE PREMIER LIVRE DES ENFANTS

OU

MÉTHODE RATIONNELLE DE LECTURE,

Par J. B. CLOUTIER, de l'École Normale-Laval.

EN VENTE CHEZ PRESQUE TOUS LES LIBRAIRES.

GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE.

Pape actuellement régnant.

PIE IX (JEAN-MARIE MASTAI FERRETTI), né à Sinigaglia, dans la marche d'Ancône, le 13 mai 1792, archevêque de Spolète en 1827, transféré à l'évêché d'Immola le 17 décembre 1832, réservé *in petto* dans le consistoire du 23 décembre 1839, proclamé cardinal le 14 décembre 1840. *Elu Pape*, à Rome, le 16 juin 1846. *Couronné* le 21 du même mois. Il est le 257e successeur de saint Pierre, d'après l'*Annuario Pontificio*.

Conseil du Pape.

Le Pape a pour Conseil le Sacré Collége, composé, suivant la bulle de Sixte V, du 3 décembre 1586, de 70 Cardinaux partagés en trois ordres : 6 Cardinaux-*Evêques*, 50 Cardinaux-*Prêtres*, et 14 Cardinaux-*Diacres*. Les Cardinaux-Evêques ont chacun, pour *titre*, un Evêché voisin de Rome, d'où leur vient le nom d'Evêques-*Suburbicaires*. Les Cardinaux-Prêtres et les Cardinaux-Diacres ont chacun pour titre une église de Rome.

Le Souverain Pontife est aidé dans l'administration de l'Eglise : 1° par 20 Congrégations, dont les principales sont : du Saint-Office, du Concile, de l'Index, des Evêques et Réguliers, des Rites et Canonisation, du Consistoire, de l'examen des Evêques, des Etudes, de la Propagande, de l'Immunité ecclésiastique, des Indulgences et Saintes Reliques, etc. ; 2° par quatre tribunaux, savoir : la Chancellerie apostolique, la Pénitencerie, la Daterie et la Rote ; et 6 Secrétaireries.

L'Eglise Catholique renferme 5 Patriarcats du Rite Oriental ; 7 Patriarcats du Rite Latin. Le Patriarcat Romain a 96 siéges sous sa dépendance immédiate dans toutes les parties du monde.—En tout 1084 siéges (858 avec résidence et 226 *in partibus*), et 145 vicariats, Préfectures et Délégations. S. S PIE IX a élevé 12 Siéges au rang de Métropoles, érigé 4 Archevêchés, 56 Evêchés, 15 Vicariats, 6 Préfectures, 1 Délégation. Il y a 8 Nonces, 3 Internonces, 1 chargé d'affaires. (*Annuaire Pontifical.*)

L'emploi de la journée du Pape.

A propos de l'anniversaire de la naissance du Pape, qui est entré le 13 mai dernier dans sa quatre-vingt-huitième année, il n'est pas sans intérêt de connaître l'emploi de la journée de ce vénérable vieillard qui fait l'admiration du monde catholique.

Pie IX s'était imposé en quelque sorte, dès le commencement de son pontificat, un règlement dont il n'a que fort peu dérogé, malgré son grand âge et ses infirmités. A moins qu'une grande fatigue ou les conseils de son médecin ne l'obligent à prendre un plus long repos, il se lève encore aujourd'hui, et en toute saison, à cinq heures et demie.

Après sa prière, qu'il fait maintenant dans sa chambre, il monte dans sa petite chapelle, où il reste en adoration, devant le Saint-Sacrement, pendant une demi-heure, puis il dit sa messe. Lorsque le Pape ne peut

pas offrir le saint Sacrifice, par suite de quelque indisposition, il assiste toujours à la messe de l'un de ses chapelains et il communie.

Après avoir donné les ordres urgents qui ne souffrent aucun retard, Pie IX prend, vers neuf heures, un peu de bouillon ou un peu de café noir, et il travaille ensuite durant toute la matinée.

Son dîner a lieu à deux heures, et il est précédé d'une courte promenade et de quelques instants d'adoration devant le Saint-Sacrement. Voici le menu, absolument invariable, du dîner du Pape : un bouilli, une friture, un rôti, un plat de légumes et un fruit.

On sait que le Pape est excessivement sobre : l'eau, rougie d'un tiers de vin à peine, a toujours été sa unique boisson. Depuis quatre ou cinq ans seulement, il boit, aux deux principaux repas, deux petits verres de vin pur de Bordeaux.

Après son dîner, Pie IX fait une sieste d'un quart d'heure, puis il récite son chapelet et son bréviaire et il fait ensuite une promenade.

Le Saint-Père se remet au travail ou accorde des audiences, vers cinq heures, jusqu'à neuf, heure de son souper, qui se compose d'un potage, de deux pommes de terre cuites à l'eau et d'un fruit.

A dix heures précises, le Pape se retire dans sa chambre, après avoir fait une visite au Saint-Sacrement, et il prend quelques heures de repos.

La Messe du Saint-Père.

Au milieu des ténèbres qui couvrent notre vieille Europe, et tandis que les fidèles, partout opprimés fixent leurs regards inquiets sur les hauteurs du Vatican où jaillit encore la lumière, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en les entretenant des actes par lesquels notre bien-aimé Pontife et Roi sanctifie sa vie privée.

Voici quelques détails aussi authentiques qu'édifiants sur la manière dont le Saint-Père célèbre le sacrifice de la Messe :

Dès le premier jour de son pontificat, Pie IX établit qu'il célébrerait chaque jour la messe à sept heures et demie en présence de ses serviteurs, assisté par deux chapelains secrets et par un clerc secret, dans la chapelle dont l'entrée communique avec une des salles de la Cour, et qu'un des deux chapelains secrets dirait ensuite une messe d'actions de grâces à laquelle le Pontife assisterait. Ce qu'il établit il y a 28 ans, il le maintient encore.

Pie IX fait une double préparation à la messe : l'une très-particulière dans le secret de son oratoire, où il reste longtemps en prière et en méditation, l'autre immédiate avant la célébration, dans la chapelle où l'attendent et le reçoivent les chapelains.

Sa messe n'est ni longue, ni courte, mais grave et fervente, surtout aux deux *Memento*, où le recueillement du Pape indique assez la sollicitude qu'il a de toutes les églises.

Aux prières quotidiennes du rituel, il ajoute, pour sa dévotion particulière, une collecte qui varie ainsi :

Le dimanche—*pro universa Ecclesia*—et cette collecte est tirée des oraisons du Vendredi saint.

Le lundi—*pro devotis amicis*, comme on la trouve dans les oraisons

Octobre.

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

Pleine lune, le 3, à 6h. 11m. du matin.	**Nouvelle lune, le 17, à 5h. 12m. du matin.**
Dernier quartier, le 10, à 5h. 34m. du matin.	**Premier quartier, le 25, à 3h. 10m. du matin.**

275	1	DIMAN...	S. Rosaire —Erection du Diocèse de Québec, 1674.
276	2	Lundi.....	Les SS. Anges Gardiens.—Cour de circuit à Saint-François, Missisquoi, Verchères, à Sainte-Hénédine, Matane, Terrebonne et Hébertville.—Cour supérieure aux Trois-Rivières.—Jacques Cartier arrive à Montréal, 1535.
277	3	Mardi.....	Cour supérieure à Sorel.—Du premier au 15, les inspecteurs de voierie doivent inspecter les chemins, ponts, etc. (*Code, art.* 404.)—Ils peuvent donner aux rabais l'entretien des routes du 1er nov. au 30 avril.
278	4	Mercredi..	S. François d'Assise.
279	5	Jeudi.....	S. Placide.—Sessions générales de la paix à Québec.—Le secrétaire-trésorier du conseil local fait dans ce mois le rôle général de perception. (*Code, art.* 954.)—Session du conseil local.—Création d'une justice royale en Canada, 1663.
280	6	Vendredi.	S. Bruno.—Cour supérieure à Saint-François, et de circuit à Bedford.
281	7	Samedi....	Cour de circuit à Chicoutimi, Rimouski, Terrebonne, Lotbinière, et Saint-Joseph de la Beauce.
282	8	DIMAN....	Ste. Brigitte.
283	9	Lundi.....	S. Denis.—Cour du Banc de la Reine (crim.) aux Trois-Rivières.—Etablissement du Petit Séminaire de Québec, 1668.
284	10	Mardi.....	S. François Borgia.—Cour supérieure à Bedford.—Cour de circuit, Montréal à Joliette, (district.)—Cour du Banc de la Reine (criminelle.)
285	11	Mercredi..	
286	12	Jeudi.....	Sir Guy Carleton pour la 3e fois gouverneur, 1793.
287	13	Vendredi.	S. Edouard.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Rimouski.—Cour supérieure à Saint-Joseph de la Beauce, Chicoutimi, et Terrebonne.—Cour de circuit

284	10	Mardi.....	S. François Borgia.—Cour supérieure à Bedford.—Cour de circuit, Montréal à Joliette, (district.)—Cour du Banc de la Reine (criminelle.)
285	11	Mercredi..	
286	12	Jeudi.....	Sir Guy Carleton pour la 3e fois gouverneur, 1793.
287	13	Vendredi.	S. Edouard.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Rimouski.—Cour supérieure à Saint-Joseph de la Beauce, Chicoutimi, et Terrebonne.—Cour de circuit à Gaspé.—Mort du général Brock, 1812.
288	14	Samedi ...	S. Calixte.—Grande noirceur à Québec, 1785.—Inc. de St.-Sauveur, Québec, 1866.
289	15	DIMAN...	S. Thérèse
290	16	Lundi.....	Cour supérieure à Montréal.—Cour de circuit à Rouville.—M. de Maisonneuve, gouv. de l'Ile de Montréal, 1641.—Cour du Banc de la Reine (crim.) à Bedford.—Cour supérieure à Joliette.—Sir Wm. Phipps devant Québec, 1690.
291	17	Mardi	
292	18	Mercredi ..	S. Luc.—Sacre de Mgr. Bacine, 1er évêque de Sherbrooke, 1874.—Cour de circuit à Maskinongé.
293	19	Jeudi.....	Trois-Rivières érigé en Evêché, 1852.—Arrivée de Lord Sydenham, gouverneur, 1839.—Assassinat du R. P. Jogues, 1646.
294	20	Vendredi	S. Hilarion.—Cour du Banc de la Reine (crim.) à S. Joseph de la Beauce.—Cour de circuit à Québec.—Phipps repoussé devant Québec, 1690.
295	21	Samedi.....	Cour de circuit à Témiscouata, à Arthabaska et à Saint-Hyacinthe.
296	22	DIMAN...	
297	23	Lundi.....	
298	24	Mardi.....	S. Raphaël.—Sir Jas. Craig, gouverneur, 1807.
299	25	Mercredi..	Cour de circuit à Compton.
300	26	Jeudi.....	S. Evariste.—Bataille de Châteauguay, 1813.
301	27	Vendredi.	Cour de circuit à l'Assomption et Pontiac.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Québec.
302	28	Samedi.. ..	SS. Simon et Jude.—Cour supérieure à Arthabaska.—Cour de circuit à St-Michel (Bellechasse).—Sacre de Mgr. Jos. LaRoque, 1er Evêque de St.-Hyacinthe, 1852.
303	29	DIMAN...	
304	30	Lundi	De ce jour au 31 mai, personne n'est tenu de travailler aux cours d'eau. (*Code, art.* 877.)
305	31	Mardi	*Jeûne.*—Vigile de la Toussaint.

communes du missel, et au bénéfice de tous ceux qui le défendent, lui viennent en aide et l'aiment par affection et par conscience.

Le mardi—*contra persecutores*—collecte qui est aussi dans le missel et où respire comme en tant d'autres la charité de l'Eglise et du Pontife. Ah! que les persécuteurs de Pie IX ne l'ignorent au moins pas! cette prière qu'il renouvelle chaque semaine doit amener ou leur conversion, ou, s'ils s'obstinent, leur éternelle humiliation.

Le mercredi il prie pour lui-même—*pro se ipso sacerdote.*

Le jeudi, il récite la collecte—*pro tempore belli*—ordonnée à tous les prêtres de Rome et maintenue depuis 1859.

Le vendredi—*pro vivis et defunctis.*

Le samedi—*ad poscenda suffragia.*

Après la messe d'action de grâces, il récite les trois *Ave Maria* et le *Salve Regina* ordonnés aussi à tous les prêtres de Rome depuis 14 ans, et qu'ils disent agenouillés au pied de l'autel avec tout le peuple. Il s'associe pieusement à d'autres oraisons de la famille (*famiglia ;* on entend par ce mot les serviteurs). Puis il dit les petites-heures et lit quelque livre spirituel.

Chaque mois il distribue à ses *famigliari* le pain eucharistique. Quand toutes ces choses sont accomplies, il se rend dans son cabinet de travail et peu après se met à traiter des affaires concernant le gouvernement de l'Eglise.

Tel est dans le plus saint de ses actes, l'homme que les sectaires italiens persécutent depuis tant d'années, et auxquels il n'a répondu que par la parole du divin Maître : *Dimitte illis !*

CALENDRIER DU CULTIVATEUR.

Rien ici bas ne procure
Autant de bien que la culture.

Janvier.—Engrais du bétail—Battage du grain—Entretien du chemin—Nourriture aux abeilles—Visite des hangars, remises, greniers—Utiliser les veillées—Lectures des journaux agricoles—Fabrication des étoffes—Teintures—Tricots—Propreté dans les étables, poulaillers, bergeries.

Fevrier.—Continuation de soins au bétail—Soins aux brebis—Entretien du poulailler—Choisir les semences—Entretien des chemins—Visiter la sucrerie—Préparer des ruches.

Mars.—Soins aux bestiaux—aux moutons—jeunes agneaux—Assortir le grenetier—Graines de poireaux, d'oignons, de panais, de concombre, de navets, choux, laitues, etc., etc.—Préparer les ustensiles pour le sucre et les transporter—Soins aux agneaux—aux veaux—Couches-chaudes.

Avril.—Bucher le bois—Préparer les perches pour clôtures à renouveler—Disposer ses charrues, herses, voitures attelages—Faire les enclos—Soins aux abeilles—La laiterie Semer choux, laitues, etc.—Parquer les moutons.

Mai.—Semer labour d'automne—Transporter les fumiers avant les labours—Labourer—Herser—Rigoler—Transplanter choux, oignons, bettes—Semer pommes de terre—Bétail aux champs—Blanchiment des toiles—Soins spéciaux à la basse-cour, à la laiterie—Planter arbres fruitiers—Emonder, etc.—Tonte des moutons—Soins aux chemins, fossés.

Juin.—Semer navets—Sarrasin—Soins au jardinage—Sémis—Sarcler—Lavage des laines—Travaux aux fossés mitoyens, aux cours d'eau, aux ponts—Destruction des mauvaises herbes—Semer tabac, navets de Suède, etc.

Juillet.—Réparer granges, hangars, porcherie—Visite des instruments de culture—faux, rateaux, moissonneuses, etc.—Fenaison—Recueillir les essaims d'abeilles—Biner ou rehausser les denrées et les légumes.

Aout.—Moisson des grains—Pour éviter l'égrainage, couper les grains avant sa pleine maturité—Salaisons du beurre—Confitures des fruits d'été—Relever les fraises, les framboises, etc.—Couper les fanes de betteraves pour les vaches.

Septembre.—Récoltes des fèves, du blé d'inde, des pommes de terre—Recueillir les semences du potager, graines de choux, de bettes, d'oignons, etc.—Préparer beurre pour la famille—Couper le tabac—Cueillir les pommes—Couvrir les asperges Dresser les tomates—Couvrir la chicorée.

Octobre.—Ordonner les bâtisses pour l'hiver—Disposer les clôtures pour le printemps—Arracher betteraves et carottes—Préparer les nourritures vertes pour le bétail—Transplantation des arbres—Faire provisions pour la famille—Conservation des fruits, des légumes—Curer les étables, poulailler, bergeries, porcheries, avec soin.

Novembre.—Etendre les fumiers—Recueillir les mauvaises herbes en tas et les feuilles—Labours—Saigner les sols trop humides—Préparer les bois de chauffage pour une autre année—Préparer les fromages à affiner—Préparer les marinades—Approprier le jardin, les étables, le poulailler, etc.

Decembre.—Treiller les semences le soir—Filer le lin—Les boucheries—Réparer les instruments de culture, les voitures d'hiver pour charroi—Fabriquer des ustensils—Battage—Réparer les chemins d'hiver—Baliser—Tresser les paillassons.

Novembre.

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

Premier quartier, le 6, à 5h. 07m. du matin. | Dernier quartier, le 19, à 7h. 52m. du soir.
Pleine lune, le 15, à 4h. 45m. du matin. | Nouvelle lune, le 27, à 6h. 59m. du soir.

306	1	Mercredi..	Toussaint.—Fête d'obligation.
307	2	Jeudi	Commémoration des Morts.—Session du conseil local.—Le secrétaire-trésorier prépare dans ce mois un état des arrérages de taxes et des dettes dues à la corporation. (*Code, art.* 371.)
308	3	Vendredi.	S. Hubert.—Cour supérieure à Québec.—Cour de circuit à Napierville, à Vaudreuil et à Montcalm.
309	4	Samedi....	S. Charles.—Cour de circuit à Pontiac, à Yamaska.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Arthabaska.—Session générale de la paix à Montréal.—Cour de circuit à Iberville, Soulanges.
310	5	DIMAN...	
311	6	Lundi.....	Les 4 couronnés.—Cour de circuit à Kamouraska, à Saint-Thomas, à Baie Saint-Paul, à New-Carlisle, à Châteauguay, à Ottawa.
312	7	Mardi.....	
313	8	Mercredi..	
314	9	Jeudi.....	Dédicace de la Basilique de S. Sauveur.—Naissance du Prince de Galles, 1841.
315	10	Vendredi.	S. André Avellin.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Sorel.—Cour de circuit à Montréal.
316	11	Samedi....	S. Martin.—Cour de circuit à Iberville, à Stanstead.—Cour de circuit à Huntingdon.—Montréal ouvre ses portes aux Américains, 1775.
317	12	DIMAN...	
318	13	Lundi.....	S. Stanislas Kostka.—Cour Supérieure à New-Carlisle, à Ottawa, à Kamouraska et à Montmagny.
319	14	Mardi.....	Siége de Québec par Montgomery, 1775.

316	11	Samedi....	S. Martin.—Cour de circuit à Iberville, à Stanstead.—Cour de circuit à Huntingdon.—Montréal ouvre ses portes aux Américains, 1775.
317	12	DIMAN...	
318	13	Lundi.....	S. Stanislas Kostka.—Cour Supérieure à New-Carlisle, à Ottawa, à Kamouraska et à Montmagny.
319	14	Mardi.....	Siége de Québec par Montgomery, 1775.
320	15	Mercredi..	S. Gertrude.—Incendie du Séminaire de Québec, 1701.—Celui qui demande du découvert à son voisin doit prouver qu'il lui a fait une demande officielle, par écrit, avant le mois de décembre. (*Code, art.* 417.)
321	16	Jeudi.....	S. Edmond.
322	17	Vendredi.	S. Grégoire, Thaumaturge.—Cour supérieure (jurisd. civ.) à Montréal.—Cour supérieure à Iberville.
323	18	Samedi....	Cour de circuit à Beauharnois (District).
324	19	DIMAN...	S. Elizabeth.—Celui qui demande clôture nouvelle doit donner avis spécial par écrit, à cet effet, avant le premier décembre. (*Code, art.* 426).
325	20	Lundi.....	Cour de circuit à l'Islet et à Québec.
326	21	Mardi.....	PRÉSENTATION DE LA B. V. M.—Le gén. Murray, 1er gouv. anglais en Canada, 1
327	22	Mercredi..	Ste. Cécile.—Cour du Banc de la Reine, (jurisd. crim.) à Kamouraska. 763.
328	23	Jeudi.....	S. Clément.—Cour supérieure à Saint-Hyacinthe.—Cour de circuit à Stanstead.—Arrivée à Québec du premier bateau à vapeur, construit à Montréal, 1811.
329	24	Vendredi.	S. Jean de la Croix.—Cour supérieure à Beauharnois.
330	25	Samedi....	Ste. Catherine.—Cour du Banc de la Reine à Montmagny, (jurisd. crim.)
331	26	DIMAN...	
332	27	Lundi.....	Les chemins d'hiver doivent être tracés avant le 1er décembre aux endroits indiqués par les inspecteurs de voirie. (*Code, art.* 822.)
333	28	Mardi.....	Mort du comte de Frontenac, à Québec, 1698.
334	29	Mercredi..	S. Saturnin.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim.) à Beauharnois.
335	30	Jeudi	S. André.

DÉCEMBRE.

NOEL.—Il y a dix-huit siècles et demi que, dans un réduit obscur d'une chétive bourgade de la Judée, s'accomplissait en silence, et loin des regards des hommes, le plus grand événement de l'histoire du monde. Un enfant venait de naître au milieu d'une étable ; et sa mère qui n'avait pu trouver place sous un toit habité par les hommes, demandait pour son fils, aux animaux qui l'entouraient, un coin de leur crèche et quelques poignées de leur paille. Seuls, quelques bergers d'abord, et, après eux, quelques sages de l'Orient vinrent s'incliner sur le berceau de cet obscur enfant du peuple ; mais s'ils y vinrent, c'est que des voix célestes, c'est qu'une étoile merveilleuse leur révélaient le mystère de cette naissance, et guidaient leurs pas vers l'asile humble et ignoré qui la cachait à tous les yeux. Quelques années plus tard, le monde des esprits s'ébranlait sur ses fondements ; l'obscur juif de Bethléem, salué Dieu et maître par l'élite des intelligences, refoulait devant lui les innombrables divinités que l'univers adorait ; et voilà qu'après avoir lutté de toute leur puissance contre cette invasion pacifique, mais irrésistible, les dominateurs de la terre vinrent un jour courber leur front et déposer, à genoux, leur encens devant cette crèche qui avait abrité pendant quelques heures tant de dénûment et de faiblesse.

C'est sous le règne du premier des empereurs de Rome, en l'an 753 de la fondation de cette ville, qu'eut lieu ce grand événement. On est dans l'usage de le fixer à l'an 4000 ou 4004 de la création du monde ; mais il est plus probable qu'il faut le rapporter à l'an 5200, date qui est celle admise par le Martyrologe romain. Les premiers chrétiens durent consacrer un jour de fête en commémoration de celui de la naissance du Sauveur ; toutefois, il n'est pas certain que la fête de Noël remonte aux premiers jours de l'Eglise ; et l'on sait, par un sermon du saint Jean-Chrysostôme, qu'à l'époque où il prononçait ce discours, la fête de Noël n'était établie chez les Grecs que depuis une dizaine d'années. Il est à remarquer, d'ailleurs, qu'on n'était pas d'accord sur la date de la naissance de Jésus-Christ. Il y avait sur ce point diverses opinions chez les Grecs ; on la plaçait en différents mois de l'hiver, du printemps et de l'été ; la plupart des Eglises la plaçaient au 6 de janvier, et l'identifiaient avec celle de l'Epiphanie. Mais de temps immémorial, les Latins avaient adopté pour cette date le 23 décembre, et peu à peu celle ci prévalut chez les Grecs eux-mêmes

On ignore l'origine du mot *Noël*, qui semble particulier à notre langue ; qu'on ne trouve ni dans la liturgie grecque, ni dans la liturgie latine, et qui, malgré sa physionomie hébraïque, est également étranger à l'hébreu. On a cru y reconnaître une corruption ou une coupure du mot *Emmanuel ;* mais, dans ce cas, on le retrouverait chez les Latins, chez les Grecs, et dans les langues modernes autres que la langue française ; d'ailleurs, ce mot était, chez nos pères, une exclamation de joie, et correspondait aux *vivat* de notre époque. L'étymologie la moins improbable serait celle qui le ferait dériver du mot *Natalis*, nom de la fête en latin ; mais encore cette dérivation est-elle bien forcée.

L'usage de dire trois messes le jour de Noël est fort ancien ; il remonte à coup sûr au delà du sixième siècle, puisque saint Grégoire le Grand en fait mention. Il est fondé sans doute sur la convenance qu'on a

reconnue l'honorer, par le saint sacrifice de la messe, l'heure nocturne de la naissance de Jésus-Christ, et de répéter le *Gloria in excelcis* à cette même heure où les anges appelaient par ces paroles les bergers à la crèche. Mais la célébration d'une messe unique à minuit ne pouvait suffire; pour beaucoup de fidèles, il était impossible d'assister à l'office à une pareille heure; il fallait donc renouveler la messe pour eux pendant le jour. La règle d'une messe unique se trouvant ainsi suspendue, on trouva convenable d'élargir l'exception en célébrant une troisième messe; peut-être en l'honneur de la trinité divine.

La fête de Noël est une des quatre fêtes extra-dominicales conservées par le Concordat. Elle jouit du privilége de supprimer l'abstinence du vendredi, quand elle tombe ce jour-là, et cet usage remonte assez haut: car on en rencontre une application dans l'histoire de saint Thomas de Cantorbéry.

On a donné le nom de *Noël* à des chansons populaires, destinées à célébrer la fête que ce nom rappelle. Le caractère commun à toutes ces compositions est la naïveté; tantôt grossière et rude, tantôt gracieuse et délicate, cette poésie de la chaumière forme une sorte de littérature qui a aussi ses époques; plusieurs morceaux remontent, à coup sûr, aux trouvères du moyen-âge. A ces pieuses chansonnettes étaient adaptés des airs également pleins de grâce et de charme, également dus au génie de ces rapsodes chrétiens, et dont plusieurs ont survécu aux naïves poésies dont ils formaient l'encadrement. Aujourd'hui, par exemple, que notre délicatesse n'en supporterait pas les paroles, il n'est pas d'église où l'orgue ne joue, à quelque partie de l'office, l'air du fameux Noël:

Laissez paître vos bêtes,
Pastoureaux,
Par monts et par veaux;
Etc.

On sait d'ailleurs que ce sont toujours les bergers et les hommes des champs qui sont les héros de ces pieuses ballades.

Au reste, tel est au fond l'esprit des offices de l'Eglise. Le jour de Noël est la fête des pauvres, des humbles, de tous ceux dont Jésus-Christ a voulu partager les douleurs et les petitesses; ce n'est pas seulement le spectacle des hauteurs infinies abaissées jusqu'à la nature humaine; mais c'est aussi, et surtout, le contraste des grandeurs de la terre avec l'état obscur, humble, méprisé, souffrant de toutes les privations, sous lequel le Maître du monde a voulu apparaître parmi nous. C'est la glorification du haillon et l'apothéose de l'esclave.

Mais il est encore une pensée que le souvenir de Bethléem doit évoquer en nous. C'est au milieu des rigueurs de l'hiver que l'Enfant-Dieu fit son entrée dans la vie, et les traditions nous le montre réchauffé par l'haleine des animaux de l'étable. Combien de jeunes enfants souffrent, en ces jours, de l'inclémence du ciel! Combien d'eux, abandonnés des hommes, frissonnent dans leurs berceaux, tandis que leurs mères, impuissantes à les couvrir et à les réchauffer, tremblent elles-mêmes, sans abri contre les rigueurs de la bise? Qu'ils sont tristes ces greniers où tant de pauvres familles passent, sans feu, les sombres jours de l'hiver; et combien nombreux sont ces misérables gîtes, au sein de nos cités! C'est en visitant ces souffrances, c'est en calmant ces douleurs, c'est en revêtant, en réchauffant ces petites créatures, que nous rendrons à la crèche de

Décembre.

Les jours décroissent de 20 m. du 1er au 20, et croissent de 5 m. du 21 au 31.

Pleine lune, le 1er, à 6h. 19m. du matin.	**Nouvelle lune, le 15, à 1h. 29m. du soir.**
Dernier quartier, le 7, à 9h. 38m. du soir.	**Premier quartier, le 23, à 6h. 57m. du soir.**

336	1	Vendredi.	Cour du Banc de la Reine en appel et Cour supérieure à Québec.—Cour criminelle à Saint-Hyacinthe.—Cour de circuit (district) à Saint-François.—Du 1er de ce mois au 1er avril, les clôtures sur la voie publique restent abattues.—*Code, art.* 836.)
337	2	Samedi ...	
338	3	DIMAN...	*1er Dim. de l'Avent.*—S. François-Xavier, 2nd patron du pays—Arrivée des RR. PP. Oblats, 1841.
339	4	Lundi.....	Mort de Mgr. J. O. Plessis, 1825.
340	5	Mardi.	S. Pierre Chrysologue.—A la session générale des conseils de comté, les conseillers tireront au sort. pour décider quels d'entre ses membres sortiront de charge. (*Code, art.* 820.)
341	6	Mercredi..	S. Nicolas.
342	7	Jeudi.....	S. Ambroise.—Insurrection à Toronto, 1837.—Avant le 20 de ce mois, le secrétaire-trésorier du conseil local devra transmettre au conseil de comté l'état des arrérages, dettes, etc. (*Code, art.* 373.)
343	8	Vendredi.	Immaculée conception de la B.V.M.—Fête d'obligation.—Siége devant Québec, 1775.
344	9	Samedi....	Cour de circuit à Montréal.—Session générale du conseil de comté.
345	10	DIMAN...	*IIe de l'Avent.*
346	11	Lundi.....	S. Damase.—Cour du Banc de la Reine en appel à Montréal.—Tirage au sort des conseillers qui sortent de charge au mois prochain. (*Code, art.*, 280.)
347	12	Mardi	Ste. Lucie.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim) à Saguenay.—Cour supérieure à Malbaie.—Cour de circuit, à Mégantic.—Sir John Colborne, gouverneur, 1837.
349	14	Jeudi.....	Incendie du village de Saint-Eustache, 1837.
350	15	Vendredi.	Cour Supérieure à Percé.
351	16	Samedi ...	S. Eusèbe.
352	17	DIMAN...	*IIIe de l'Avent.*

344	9	Samedi....	Cour de circuit à Montréal.—Session générale...
345	10	DIMAN...	*Ile de l'Avent.*
346	11	Lundi.....	S. Damase.—Cour du Banc de la Reine en appel à Montréal.—Tirage au sort des conseillers qui sortent de charge au mois prochain. (*Code, art.*, 280.)
347	12	Mardi	Ste. Lucie.—Cour du Banc de la Reine (jurisd. crim) à Saguenay.—Cour supérieure à Malbaie.—Cour de circuit, à Mégantic.—Sir John Colborne, gouverneur, 1837.
349	14	Jeudi.....	Incendie du village de Saint-Eustache, 1837.
350	15	Vendredi.	Cour Supérieure à Percé.
351	16	Samedi ...	S. Eusèbe.
352	17	DIMAN...	*Ile de l'Avent.*
353	18	Lundi.....	Incendie de l'église de Saint-Roch à Québec, 1816.
354	19	Mardi.....	Ouverture du 1er Parlement du Bas-Canada, à Québec, 1792.
355	20	Mercredi..	Quatre-temps.—Cour de circuit à Québec.
356	21	Jeudi.....	S. Thomas, apôtre.
357	22	Vendredi.	Quatre-temps.
358	23	Samedi ...	Quatre-temps.
359	24	DIMAN...	Traité de Gand, entre l'Angleterre et les Etats-Unis. 1814.
360	25	Lundi.....	NOEL.—Mort de Samuel de Champlain, fondateur de Québec, 1635.
361	26	Mardi.....	S. Etienne, 1er Martyr.—Cour de circuit (district) aux Trois-Rivières.—Vacances pour les cours d'enquête dans les districts de Montréal, Québec et Ottawa, jusqu'au 10 janvier.
362	27	Mercredi..	S. Jean, apôtre et évangéliste.
363	28	Jeudi.....	SS. Innocents.
364	29	Vendredi.	S. Thomas de Cantorbéry.
365	30	Samedi....	Incendie de la maison des Ursulines de Québec, 1650.
366	31	DIMAN...	S. Sylvestre.—Les Américains attaquent Québec et sont repoussés.—Mort du général Montgomery, 1775.

P. PELLETIER,

Marchandises Seches en Général, en Gros et Détail,

No. 29, RUE ST.-JOSEPH, ST.-ROCH,

A L'ENSEIGNE DE L'AIGLE, QUEBEC.

Jésus le meilleur des hommages. Rappelons-nous, et rappelons-leur, par les dons et les douceurs de la charité, que Noël est surtout la fête des berceaux.

Pronostics sur la température pour l'année 1876.

JANVIER.—Les premiers jours seront beaux : du 4 au 11, le vent d'ouest pourrait nous donner de la neige ;—du 11 au 18, le temps est beau et devient plus calme, lorsque la lune est dans son plein et qu'elle paraît claire et nette, marque de beau temps ;—du 18 au 26, ce dernier quartier de la lune nous donnera quelques tempêtes de neige qui obstrueront les chemins en différents endroits ;—du 26 au 2 février, la température devient moins rude sur les derniers jours.

FÉVRIER.—Du 2 au 9, le ciel restera couvert quelques jours, et la neige nous viendra par le vent sud-ouest ;—du 9 au 17, pendant ce laps de temps nous aurons des jours très-froids ;—du 17 au 25, la plupart du temps sera beau avec grand vent ;—du 25 au 3 mars sera variable et nous donnera des jours de neige et de froid.

MARS.—Du 3 au 10, le temps se gâtera pour tout de bon et nous aurons quelques tempêtes de neige ;—du 10 au 17, ces jours seront beaux et passablement froids ;—du 17 au 25, quelques jours de pluie ou de neige, peut-être les deux, avec grand vent ;—du 25 au 31, beau temps et rayons de soleil très-chauds, ce qui occasionnera de la pluie mêlée de neige.

AVRIL.—Du 1er au 8, pluie froide de temps à autre et température humide ;—du 8 au 16, quelques jours de pluie ou de neige, peut être les deux, avec grand vent ;—du 16 au 24, nous pouvons compter sur quelques belles journées, mais la température est encore froide ;—du 24 au 30, les premiers jours seront assez beaux, nous ferons remarquer que l'on peut s'attendre à du mauvais temps lorsque le soleil a un petit nuage qui marche devant lui.

MAI.—Du 1er au 8, ces jours sont beaux et favorables aux semences ;—du 8 au 16, dans les premiers jours continuation du beau temps, sur les derniers jours le vent de l'est pourrait nous donner de la pluie ;—du 16 au 23, quelques jours de pluie froide, et les gelées sont encore à craindre, car nous en sommes au dernier quartier de la lune d'avril, appelée la *lune rousse* ;—du 23 au 30, le temps continue changeant tantôt beau, tantôt pluvieux.

JUIN.—Du 1er au 6, ce laps de temps sera beau et ne laisse rien à désirer ;—du 6 au 14, temps changeant d'un jour à l'autre, mais de la chaleur, et attendez du mauvais temps si le soleil se couche avec de grands rayons vers la terre ;—du 14 au 21, nous avons quelques jours très-chaudes ;—du 21 au 28, le vent du sud pourrait nous donner de la pluie ;—du 28 au 6 juillet, quelques gros orages accompagnés du tonnerre.

JUILLET.—Du 6 au 14, nous aurons quelques journées très-pluvieuses t il y aura de fréquentes averses durant ce mois;—du 14 au 20, seront ncore des journées pluvieuses;—du 20 au 27, le renouvellement de la une nous donnera du beau temps;—du 27 au 5 août, nous aurons les ournées les plus chaudes de la saison.

AOUT.—Du 5 au 12, le temps est beau et favorable à l'agriculture;—u 12 au 19, temps légèrement couvert et nuageux sur les derniers ours;—du 19 au 26, nous aurons durant ces jours des coups de vent ccompagnés de pluie et de grêle;—du 26 au 3 septembre, ces jours eront pluvieux et les nuits très-fraîches.

SEPTEMBRE.—Du 3 au 10, durant ce laps de temps, l'on peut compter ur de belles journées;—du 10 au 17, le temps continue beau à moins ue le vent du sud nous apporte de la pluie sur les derniers jours;—du 7 au 25, la majeure partie de cet intervalle sera de beau temps;—du 5 au 3 octobre, l'on peut compter sur les pluies fréquentes durant ces ours.

OCTOBRE.—Du 3 au 10, pendant une partie de ce temps, on aura de réquentes ondées;—du 10 au 17, de fortes pluies accompagnées de oups de vent;—du 17 au 25, le temps est toujours incertain et plutôt luvieux que beau;—du 25 au 31, temps frais, mais beau, nuits fraîches ns causer de dommages.

NOVEMBRE.—Du 1er au 8, les premiers jours de ce mois sont très-ésagréables;—du 8 au 15, pendant ce laps de temps, il y aura encore eaucoup de pluie;—du 15 au 23, la température baissera considérable-ent et le ciel se montrera généralement couvert et pluvieux;—du 23 u 30, temps froid et neige du côté nord, présage du commencement de hiver.

DÉCEMBRE.—Du 1er au 7, nous aurons durant les derniers jours de la luie et de la neige;—du 7 au 15, durant ces jours, le vent du nord-uest apportera une tempête de neige dans toute la province de Québec; du 15 au 23, le temps est beau avec fortes gelées;—du 23 au 30, après uelques jours de neige, l'année se termine avec du beau temps.

PUISSANCE DU CANADA.

Gouverneur Général.

Son Excellence le Très-Honorable FRÉDÉRIC TEMPLE, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron de CLANDEBOYE, de Clandeboye, dans le Comté de Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, etc.

Secrétaire-Général.—HENRY MOODY, écuyer.

Secrétaire Privé.—WALTER BAKER, écuyer.

Lieut. F. WARD, écuyer, de la Marine. } Aides-de-Camp.
" F. R. HAMILTON, du 9e Rég. d'Inf. }

Lieut.-Col. HEWITT BERNARD, }
Lieut.-Col. CUMBERLAND, } Aides-de-Camp extra.
Lieut.-Col. DUCHESNAY. }

Conseil Privé.

L'hon. Alexander McKenzie, Premier et ministre des travaux publics.
" Edward Black, ministre de la Justice.
" Albert J. Smith, ministre de la marine et des pêcheries.
" Luc Letellier de St. Just, ministre d'Agriculture.
" Richard John Cartwright, ministre des finances.
" David Laird, Secrétaire d'Etat pour les Provinces.
" Isaac Burpee, ministre des douanes.
" ———————, maître général des Postes.
" Thomas Coffin, receveur-général.
" Wm. B. Vail, ministre de la Milice et de la Défense.
" Richard Wm. Scott, Secrétaire d'Etat pour le Canada.
" Lucius S. Huntington, président du conseil.
" Félix Geoffrion, ministre du Revenu de l'Intérieur.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Exécutif.

Lieutenant-Gouverneur—L'hon. RÉNÉ-EDOUARD CARON.
Président du Conseil Exécutif—L'hon. FÉLIX HYACINTHE LEMAIRE.
Secrétaire-Provincial et Ministre de l'Instruction Publique—L'hon. CHARLES BOUCHER DE BOUCHERVILLE.
Procureur-Général—L'hon. LEVI RUGGLES CHURCH.
Solliciteur-Général—L'hon. AUGUSTE RÉAL ANGERS.
Trésorier—L'hon. GEORGE GIBB ROBERTSON.
Commissaire des Terres—L'hon. HENRI GÉDÉON MALHIOT.
Commissaire des Travaux Publics—L'hon. PIERRE GARNEAU.

Orateur du Conseil Législatif—L'hon. F. H. LEMAIRE.
Orateur de l'Assemblée Législative—L'hon. P. FORTIN.

TRIBUNAUX.

JUGES DE LA COUR D'APPEL ET DU BANC DE LA REINE.

Juge en Chef : L'hon. A. A. Dorion ; Juges puisnés : Les honorables Samuel Cornwallis Monk, Jean Thomas Taschereau, J. S. Sanborn et T. K. Ramsay.

JUGES DE LA COUR SUPÉRIEURE.

Juge en Chef : L'hon. William C. Meredith ; Juges puisnés : Les honorables Charles J. E. Mondelet, Peter Winter, Aimé Lafontaine, Antoine Polette, Andrew Stuart, Joseph Amable Berthelot, Thomas Jean Jacques Loranger, Louis Victor Sicotte, Francis Godschall Johnson, Joseph N. Bossé, John Maguire, Robert MacKay, Frederick W. Torrance, Joseph Ubalde Beaudry, Napoléon Casault, Henri Elzéar Taschereau, Christopher Dunkin, Ulric Joseph Tessier, A. B. Routier, Thomas McCord, L. A. Olivier, L. Bélanger, W. Chagnon, M. Doherty, M. A. Plamondon.

RÉSIDENCES ET DISTRICTS ASSIGNÉS AUX JUGES.

Hon. Wm. C. Meredith Andrew Stuart... U. J. Tessier ..... L. N. Casault....	Québec.....	Québec et le comté de Mégantic, dans le district d'Arthabaska.
C. J. E. Mondelet J. A. Berthelot... F. W. Torrance.. Robert MacKay.. J. U. Beaudry... F. G. Johnson....	Montréal	Montréal et Terrebonne, moins le comté d'Argenteuil.
L. A. Olivier.....	Jolliette.....	Joliette.
A. Bélanger.....	Beauharnois.....	Beauharnois.
W. Chagnon.....	Saint-Jean	Iberville.
A. Polette.....	Trois-Rivières	Trois-Rivières.
M. Doherty..... .	Sherbrooke.....	Saint-François.
M. A. Plamondon ..	.....	Drummond et Arthabaska.
H. E. Taschereau..	Riv.-du-Loup.....	Kamouraska.
John Maguire.....	Saint-Germain.....	Rimouski.
A. Lafontaine.....	Aylmer	Ottawa et le comté d'Argenteuil, dans le district de Terrebonne.
L. V. Sicotte.....	Saint-Hyacinthe..	Saint-Hyacinthe.
C. Dunkin.....	.....	Bedford.
Thos. J. J. Loranger	Sorel.....	Richelieu.
J. N. Bossé.....	Montmagny	Montmagny et Beauce.
A. B. Routier.....	Malbaie	Saguenay et Chicoutimi.
L. B. Caron.....	New-Carlisle	Comté de Bonaventure.
Thos. McCord.....	Percé.....	Comté de Gaspé.

CONSEIL D'AGRICULTURE.

J. M. Browning, président ; L. H. Massue, vice-président ; George Leclerc, secrétaire-trésorier.

L'Hon. P. Garneau,
" C. B. de Boucherville,
" J. O. Beaubien,
" M. H. Cochrane,
" David Price,
" John Jones Ross,
Basile Benoit,
Louis Beaubien,
L. H. Massue,
J. M. Browning,
A. Sommerville,
Sam. Blackwood,
} Ecuyers.

Ant. Casavant,
Ed. Jos. DeBlois,
Joseph Gaudet,
Frost W. Gray,
Louis Levesque,
R. Landry,
A. Marsan,
J. N. E. Faribault,
L. N. Gauvreau,
} Ecuyers.
MM. Frs. Pilote,
Stan. Tassé,
} Ptres.

Agents d'émigration et de colonisation.—MM.————(vacant), Québec, B. Ibbotson, Montréal, J. A. Chicoine, agent pour le repatriement au village "La Patrie," West-Ditton, près Sherbrooke.

Liste des Agents des Terres et des Bois de la Couronne pour la Province de Québec, leurs résidences respectives, ainsi que le nom de l'Agence.

Hume, John	Inspecteur des agences	Leeds.
Belle, C. E.	Assomption et Petite Nation	Montréal.
Renault, E.	Montmagny	Montmagny.
Delfausse, J. B	L'Assomption	Joliette.
Dubé, C. T.	Grandville	Rivière-du-Loup (en bas).
Duberger, Geo.	Saguenay	Malbaie.
Dubord, Alph	St. Maurice	Trois-Rivières.
Eden, John	Gaspé (partie de)	Bassin de Gaspé.
Fortin, J. A.	Chaudière	St. Joseph (Beauce).
Lepage, J. B.	Rimouski	Rimouski.
Rousseau, L. Z.	St. Charles	St. Roch (Québec).
Roy, Le	Gaspé (partie de)	Cap-Chat.
Tremblay, J. O.	Lac St. Jean	Chicoutimi.
Dumais, Is., Député Agent	do	Roberval.
Ripel, Louis. J.	Bonaventure	New-Carlisle.
Heath, Edmund	Coulonge	Clarendon.
Farley, Robert	Gatineau	Hull.
Cameron, John A.	Petite Nation	Thurso.
Kempt, O. B.	Magog	Waterloo.
Farwell, Wm.	St. François	Robinson.
Gagnon, A.	Arthabaska	Arthabaskaville.
Filion, A. B.	Petite Nation (part de)	Gronville.

REVENU LOCAL DE L'INTÉRIEUR.

Province de Québec.

Ce revenu se compose de l'impôt annuel prélevé sur l'émanation des permis pour tenir hôtel—pour la vente en détail et en gros des diverses liqueurs spiritueuses, vineuses ou fermentées—des permis pour colporter des marchandises dans les paroisses—pour vendre des effets à l'encan ou criée publique—des permis pour détailler des liqueurs enivrantes sur les vapeurs, etc.—des permis émanés aux prêteurs sur gages—des permis pour tenir tables de billard—pour tenir hôtels de tempérance—pour vendre de la poudre en gros ou en détail ; des amendes provenant des infractions des diverses lois ayant trait au revenu. Les fonds provenant de ces sources sont versés par les Percepteurs du Revenu trimestriellement, entre les mains du Tréorier de la Province et par lui payés aux municipalités, à la tenure seigneuriale, au maintien des palais de justice, selon que la loi le prescrit, dans les divers districts judiciaires. Chaque district ou division a son Percepteur, fixé d'ordinaire au chef-lieu.

District d'Arthabaska	T. E. Coté	Arthabaskaville.
Do Beauce	J. G. Mercier	St. Joseph, Beauce.
Do Beauharnois	Arch. McEachren	Ormstown
Do Bedford	L. A. Parkins	Waterloo.
Do Bonaventure	J. Fraser	Paspébiac.
Do Chicoutimi	L. Lachance	Chicoutimi.
Do Gaspé	John Eden	Bassin de Gaspé.
Do Iberville	P. Reynier	Iberville.
Do Joliette	Adolphe Delisle	Joliette.
Do Kamouraska	J. Langlais	St. Louis de Kamouraska.
Do Iles de la Magdeleine	J. Fox	Amherst.
Do Montmagny		St. Pierre, Rivière du Sud.
Do Montréal	P. Durnford	Montréal.
Do Ottawa	T. W. Symes	Aylmer.
Do Pontiac	Pat. Lynch	Allumette Island.
Do Québec	J. E. Fortier	Québec.
Do Richelieu	Aimé Roy	Sorel.
Do Rimouski	A. de St. Aubin	Matane.
Do Saguenay	P. N. Bois	Baie St. Paul.
Do St. François	John Griffith	Sherbrooke.
Do St. Hyacinthe	C. A. Boivin	St. Hyacinthe.
Do Témiscouata	Ls. G. Casault	Rivière-du-Loup.
Do Terrebonne	Felix Paquin	St. Eustache.
Do Trois-Rivières	Benoni Lasalle	Trois-Rivières.

La province, pour les fins d'inspection, est divisée en deux arrondissements.

COUT DES LICENCES.

1.	Licence d'auberge pour la cité	$91 00
2.	Do pour une ville incorporée (Lévis)	51 00
3.	Do pour les campagnes	46 00
4.	Do pour vins et bière	26 00
5.	Licence pour vendre des spiritueux par trois demiards, villes et campagnes	31 00
6.	Licence pour vendre par un demiard à la fois, des spiritueux, cités de Québec et Montréal	51 00
7.	Encanteurs	26 00
	Avec une somme additionnelle de $16 pour chaque assistant	16 00
8.	Colporteurs, pour un district seulement	11 00
	Pour chaque district additionnel	5 00
9.	Billards, par 2 tables, chacune	66 00
10.	" 3 et 4 " "	41 00
11.	" 5 et 6 " "	31 00
12.	" plus de 6 " "	11 00
13.	Pour chaque table de bagatelle ou de Mississippi	26 00
14.	Prêteurs sur gages	76 00
15.	Pour tenir une poudrière	51 00
16.	Pour vendre de la poudre en gros et en détail	20 25
17.	Pour vendre de la poudre en détail seulement	8 25
18.	Licence pour vendre de la poudre dans toute cité dans la province de Québec, autre que les cités de Québec et Montréal : En gros et en détail	20 25
19.	En détail seulement	8 25
20.	Licence dans toute ville incorporée : En gros et en détail	5 25
21.	En détail seulement	2 75
22.	Licence pour vendre de la poudre dans les campagnes : En gros et en détail	2 75
23.	En détail seulement	1 25
24.	Pour une licence pour détailler à bord d'un bateau-à-vapeur des liqueurs spiritueuses, vineuses ou fermentées	46 00
25.	Pour une licence pour détailler à bord d'un bateau-à-vapeur du vin ou de la bière, cidre ou autres liqueurs vineuses ou fermentées, mais non de l'eau-de-vie, du rhum, du whiskey ou autres liqueurs spiritueuses	26 00
26.	Pour vendre des liqueurs spiritueuses, vineuses ou fermentées, en gros	51 00

Toutes quantités au-dessus de vingt-cinq livres de poudre ou une douzaine de canistres d'une livre chacune, vendues en tout temps, seront considérées comme vente en gros, et toutes quantités moindres que celles ci-dessus mentionnées seront considérées comme vente en détail.

La loi frappe d'une amende de $50 ou d'un emprisonnement n'excédant pas six mois ceux qui vendent des boissons enivrantes sans licence.

Toutes les licences expirent le 1er mai et doivent se renouveler sans délai.

Les épiciers (grocers) ne peuvent obtenir des licences d'auberge.

CORPORATION DE QUÉBEC.

Maire.—Son Honneur Owen Murphy.

Echevins.—Robert Chambers, Chs. St. Michel, Edmond Giroux, Henry Dinning, Patrick Henchey, A. H. Murphy, Thomas Norris, R. F. Rinfret.

Conseillers.—Joseph Archer, Victor Bélanger, John G. Burns, William Convey, Edward Coveney, François Gingras, Ferdinand Hamel, C. Joseph L. Lafrance, Joseph A. Mailloux, Francis McLaughlin, J. Ferdinand Peachy, Paul E. Smith, Willis Russell, Nazaire Turcotte, Philippe Vallière, Alexander Woods.

Représentant chaque Quartiers.—Quartier Saint-Louis, Brousseau, Henchey et Russell; Quartier Saint-Pierre, Convey, Gauthier et Woods; Quartier Saint-Roch, Archer, St. Michel et Turcotte; Quartier Jacques-Cartier Chambers, Mailloux et Vallière; Quartier du Palais, Hamel, Norris et Smith; Quartier Champlain, Burns, Dinning et McLaughlin; Quartier Saint-Jean, Lafrance, Peachy et Rinfret; Quartier Montcalm, Coveney, Gingras et Murphy.

LES POIDS DES DENRÉES.

Un tonneau de millet et de trèfle ou de foin	2000 lbs.
Une botte de foin, mil ou trèfle	15 "
Une do avec lien (hart)	16 "
Une tonne de paille	2000 "
1 botte de paille	12 "
1 minot de sel	56 "
1 minot de blé doit peser	60 "
1 do de blé d'inde	56 "
1 do de blé d'inde en tresse	70 "
1 do de seigle	56 "
1 do d'orge	48 "
1 do de sarrasin	48 "
1 do de patates	50 "
1 do de pois	60 "
1 do de fèves	60 "
1 do de son	20 "
1 do de patates irlandaises, navets, etc.	60 "
1 do d'oignons, carrottes, bettes	60 "
1 do de pommes sèches	22 "
1 do de pêches séchées	33 "
1 do de Blue grass seed (pelouse)	14 "
1 do de graine de chanvre	44 "
1 do de trèfle, Lucerne	60 "
1 do de graine de trèfle rouge	45 "
1 do d'avoine	34 "
1 do de graine de l[illegible]	50 "

CATALOGUE

DE

LIVRES D'ÉCOLE,

PIÉTÉ, HISTOIRE, ETC.,

DE

L'IMPRIMERIE A. COTÉ ET Cie.

Québec.

Livres d'Ecole.

LE LIVRE DES ENFANTS, Nouvel Alphabet Français. Nouvelle édition, revue et augmentée. (3 f. d.) Par 1000 en feuilles, $21.00; brochés, $26.00

LE PETIT CATÉCHISME DE QUÉBEC, publié avec l'approbation et par ordre du Premier Concile Provincial de Québec. (3 f. d.) Par mille exemplaires en feuilles, $20.00; brochés, $26.00.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, par LHOMOND. 50 cents par douz. cartonnés. Le mille en feuilles, $24.00.

NOUVEAUX EXERCICES FRANÇAIS GRADUÉS, rédigés sur la Grammaire de Lhomond, par J. B. OCKEMPOT, instituteur. 12e. édition. Cartonnés, 75 cts. par douz. Par mille en feuilles, $26.00.

ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE SELON L'ACADÉMIE, par BONNEAU. Ouvrage adopté par le Conseil de l'Instruction Publique. 75 cts. par douz. cartonnés. (3½ f. d.) Par mille en feuilles, $30.00.

EXERCICES RAISONNÉS SUR L'ORTHOGRAPHE, mis en rapport avec l'Abrégé de la Grammaire selon l'Académie, par le même. 75 cents par douz. cartonnés. (3¼ f.) Par mille en feuilles, $30.00

LA GRAMMAIRE SELON L'ACADÉMIE, par BONNEAU ET LUCAN, revue par M. MICHAUD, membre de l'Académie Française, et approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec,—prix par douz. cartonnés, $1.80.

EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire française à l'usage des Écoles chrétiennes. Approuvé par le Conseil Royal de l'Instruction Publique. (7 f. d. ou 168 p.) Cartonnés, $1 par douz. Par mille en feuilles, $60.00.

NOUVEAU TRAITÉ DES DEVOIRS DU CHRÉTIEN ENVERS DIEU, dans lequel chaque chapitre et chaque article sont suivis de traits historiques analogues aux vérités qui y sont traitées. Autorisé par le Conseil de l'Instruction Publique pour les Ecoles Primaires. (16 f. demy.) Prix, cartonnés, $1.80 par douz. Par mille en feuilles, $100.00, sur clichés neufs.

ABRÉGÉ DE L'HISTIRE DU CANADA, à l'usage des maisons d'Éducation, par F. X. GARNEAU,—par douz., reliés, $1.80.

HISTOIRE DU CANADA, à l'usage des maisons d'Éducation, par l'abbé LAVERDIÈRE, par douz., reliés, $1.80.

ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE SAINTE, DE L'HISTOIRE DE FRANCE ET DE L'HISTIRE DU CANADA, à l'usage des commençants. (4¼ f.) $1 par douz. reliés. Par mille en feuilles $50.00.

BUTLER'S CATECHISM, revised, enlarged, improved and recommended by the Four Roman Catholic Archbishops of Ireland as a General Catechism, and adopted and published by order of the first Council of Quebec as the authorized English Catechism of the Ecclesiastical Province of Quebec,—AN ABRIDGEMENT OF THE CHRISTIAN DOCTRINE, &c. (3 f.) Cartonnés, 40 cts. par douz. Par mille en feuilles, $22.00.

THE FIRST BOOK OF READING LESSNS, by the Christian Brothers, 72 p. (2 f. d.) Par mille en feuilles, $15.00; par douz. cartonnés, 36 cents.

CANADIAN ARITHMETIC IN DECIMAL CURRENCY, with metrical tables for the use of schools, by J. H. RICHARDSON. Prix par douz. $2.00

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DE COSMOGRAPHIE ET DE MÉTÉOROLOGIE, etc.; 2 f. in-18 demy. Prix, 40c. par douz.

Nouveaux Livres d'Ecole.

MÉTHODE RATIONNELLE DE LECTURE, 10 tableaux en gros caractères, pour les commençants. Prix par tableau, 5 centins.

LE PREMIER LIVRE DES ENFANTS OU MÉTHODE RATIONNELLE DE LECTURE, par J. B. CLOUTIER. Par mille exemplaires brochés, $26.00.

COURS DE LECTURE A HAUTE VOIX, par l'abbé P. LAGACÉ, Principal de l'École Normale-Laval, à l'usage des Écoles-modèles et élémentaires,—par douzaine d'exemplaires cartonnés, $2.40.

COURS DE LECTURE A HAUTE VOIX, par le même, à l'usage des école Normales et Pensionnats,—par douz. cartonnés, $6.00.

TRAITÉ D'UNE ARITHMÉTIQUE RAISONNÉE, mise à à la portée des enfants, par P. A. LEROY, professeur à Québec. Prix par douz. $2.00.

—

Livres de Piété, Chants liturgiques, et Psaumes.

LES QUARANTE-HEURES ET LA COMMUNION, in-32, de 432 pages, joli volume, approuvé par NN. SS. l'Archévêque et l Evêques de la province ecclésiastique, par douz. reliés, $3.33.

MANUEL DU SAINT-ROSAIRE ET DU SAINT-SCAPULAIRE renfermant les prières du matin et du soir, durant la messe, avant et après la Confession et la Communion, etc., etc., et des prières chrétiennes pour tous les jours du mois, avec approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec : Prix par 100 exemplaires reliés en basane $20.

MANUEL DE LA CONFRÉRIE DU TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE; 3 f. in-18 demy. Prix, 50c. par douz.

LE PETIT PAROISSIEN, 256 p. in-64 demy ; par mille en feuilles, $50.00 ; reliés en toile, par douz. $1.00 ; en cuir gaufré, $1.25.

NEUVAINE A SAINTE ANNE, approuvée par Mgr. l'Archévêque, joli petit opuscule de 40 pages, in-32. Prix par douz. brochés, $0.36.

THE MISSION BOOK, 460 p. in-18 demy, gaufré, par douz. reliés $3.00.

THE POCKET MANUAL, 256 p. in-64 demy ; par mille en feuilles, $50.00 ; reliés en toile, par douz. $1.00 ; en cuir gaufré, par douz $1.25.

CHANTS LITURGIQUES, extraits du Graduel, du Vespéral et du Processionnal de la province ecclésiastique de Québec. Demi reliure, par doz. $6.00. Par mille en feuilles, $250.00.

PSAUTIER DE DAVID, suivi des hymnes qui se chantent dans les différents temps de l'année, et des prières durant la Messe, à l'usage des Ecoles Chrétiennes. Nouvelle édition, approuvée par Son Em. Mgr. le Cardinal Archevêque de Paris. (6 f.) Cartonnés, $1 par douz. Par mille en feuilles, $50.00.

—

Histoire, Biographie, Littérature, Voyage.

COURS D'HISTOIRE DU CANADA, par J. B. A. FERLAND, prêtre, professeur d'Histoire à l'Université-Laval. Le deuxième volume seulement : prix, 50 cents broché.

RELATIONS DES JÉSUITES, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans les Missions des Pères de la compagnie de Jésus, dans la Nouvelle-France. Ouvrage publié sous les auspices du gouvernement canadien. 3 gros vols., in-8° royal, à doubles colonnes, avec Table alphabétique, etc. Québec, 1858. Prix, par exemplaire broché, $10.

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE SUR LE CHEVALIER NOEL BRULARD DE SILLERY; 44 pages, in-8 demy. Prix, broché, 25 cents.

MAPLE LEAVES, Canadian History—Litterature—Sport; a book for Tourists, by J. M. LEMOINE, 294 p. in-8 demy. Prix par douz. $9.00.

L'ALBUM DU TOURISTE, Guide Historique, par J. M. LEMOINE, in-8 demy de près de 400 p. Prix par douz. $9.00.

LA DÉCOUVERTE DU MISSISSIPI, Notices sur les Explorateurs de SOTO, JOLIET MARQUETTE et de LA SALLE, etc. 138 pages in-18. Prix, broché, 25 cents.

JOURNAL DU VOYAGE DE M. SAINT-LUC DE LA CORNE, ÉCUIER, dans le navire l'*Auguste*, en l'an 1761; comprenant 32 pages in-16. Seconde édition, tirage de 100 exemplaires seulement. 50 cts. par ex. broché.

—

Ouvrages dogmatiques.

LA SAINTE ÉCRITURE ET LA RÈGLE DE FOI, par l'abbé BÉGIN, Docteur en Théologie, et professeur à l'Université Laval, 308 p. in-8 demy. Prix par douz. brochés, $7.20

LE CULTE CATHOLIQUE, ou EXPOSITION DE LA FOI DE L'ÉGLISE ROMAINE, sur le Culte dû aux Saints et à leurs Reliques, à la Bienheureuse Vierge Marie, etc., en réponse aux objections du Protestantisme, par le même; 196 p. in-8 demy. Prix par douz. $6.00.

☞ *Conditions de vente.*—Remise en nature de 10 pour 100 pour comptant, ou trois mois de crédit sur billets approuvés.

H. CAGNON & Cie.

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES ANGLAISES, ALLEMANDES

FRANÇAISES ET AMÉRICAINES,

N° 30, rue de la Couronne, St. Roch

QUÉBEC

Etoffes à Robes, Indiennes, Cotons, Toiles, Flanelle

H. GAGNON & Cie.

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES ANGLAISES, ALLEMANDES, FRANÇAISES ET AMÉRICAINES,

Assortiment complet de Marchandises pour Dames et Messieurs, à des prix très-modérés.

Assortiment complet de Draps, Casimires, Tweeds &c.

Assortiment complet de Flanelles faites. — Toutes ordres exécutés avec ponctualité.

N° 30, rue de la Couronne, St. Roch

QUEBEC.